

Groupe de la banque africaine de développement

# Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement (ADOA)

# Rapport annuel 2022



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

Vice-présidence pour la gouvernance  
économique et la gestion des connaissances  
(ECVP)

Groupe de la banque africaine de développement

**Évaluation de l'additionnalité et des résultats  
en matière de développement (ADOA)  
Rapport annuel  
2022**

Vice-présidence pour la gouvernance  
économique et la gestion des connaissances (ECVP)



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

# Table des matières

<b>Résumé analytique</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Aperçu des ONS évaluées en 2022</b> .....	<b>6</b>
<b>3. Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement des ONS approuvées</b> .....	<b>11</b>
3.1. Évaluation de l'additionnalité des ONS de la Banque.....	11
3.1.1. Notation de l'additionnalité.....	11
3.1.2. Évaluation de l'additionnalité.....	11
a. Additionnalité financière.....	12
b. Amélioration de la conception et des normes.....	14
c. Atténuation du risque politique.....	15
3.2. Évaluation des résultats en matière de développement attendus des ONS de la Banque.....	15
3.2.1. Notation des résultats en matière de développement.....	16
3.2.2. Notation globale des résultats attendus en matière de développement.....	17
3.2.3. Notation des résultats attendus en matière de développement par catégorie.....	18
a. Création d'emplois.....	18
b. Genre et résultats sociaux.....	20
c. Intégration régionale et économies ou recettes nettes en devises.....	22
d. Accès au financement.....	22
e. Production d'électricité.....	23
f. Recettes publiques.....	24
g. Réduction des émissions de CO <sub>2</sub> .....	25
3.3. Amélioration de la qualité à l'entrée.....	26
3.4. Contribution ex ante des ONS à l'agenda des High 5 de la Banque.....	27
<b>4. Activités de production de connaissances, de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances</b> .....	<b>28</b>
4.1. Production de connaissances.....	28
4.1.1. Demande et offre de financement du commerce en Afrique.....	29
4.1.2. Les IFD mettent-elles leurs fonds au service de leur mandat ?.....	29
4.1.3. Évaluation des dispositifs institutionnels de mesure et de reporting des résultats des opérations non souveraines des IFD.....	30
4.1.4. Mobilisation des ressources pour les activités de recherche.....	30
4.1.5. Publications dans des revues à comité de lecture et notes économiques.....	31
4.2. Renforcement des capacités.....	31
4.3. Diffusion des connaissances.....	31
<b>5. Conclusion</b> .....	<b>33</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>34</b>

# Abréviations et acronymes

ADOA	Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement
APR	Accord de participation aux risques
BE	Banque émettrice
ECMR	Département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche
ECVP	Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances
EUR	Euro
EP	Équipe pays
ER	Équipe régionale
ETP	Équivalent temps plein
FLT	Financement à long terme
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence allemande pour la coopération internationale)
HIPSO	Indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé
IF	Intermédiaire financier
IFD	Institution de financement du développement
LC	Ligne de crédit
MW	Mégawatt
NCP	Note conceptuelle de projet
NEP	Note d'évaluation préliminaire
ONS	Opération non souveraine
OpsCom	Comité des opérations
OR	Opération régionale
PIFD	Département du développement du secteur financier
PME	Petites et moyennes entreprises
PMR	Pays membres régionaux
PPP	Partenariat public-privé
REP	Rapport d'évaluation du projet
USD	Dollar des États-Unis





# Résumé analytique

Le Rapport annuel ADOA 2022 présente une vue d'ensemble de l'évaluation de l'additionnalité de la Banque et des résultats attendus en matière de développement pour les opérations non souveraines (ONS) financées au cours de l'année. Il récapitule également les activités de production de connaissances, de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances menées par l'équipe ADOA au sein et à l'extérieur de la Banque.

**En 2022, l'équipe ADOA a évalué 39 ONS, émis 81 notes ADOA à différents stades de traitement des projets et le Conseil d'administration a approuvé 21 projets d'ONS.** Le financement total de la Banque pour les projets approuvés s'est élevé à 1,8 milliard d'USD, soit une augmentation de 157 % par rapport au montant de 0,7 milliard d'USD investi en 2021 dans 14 projets. Cette augmentation démontre que l'aide de la Banque aux ONS revient à son niveau d'avant la COVID-19 (2,2 milliards d'USD investis en 2019). Les projets faisant appel à des intermédiaires financiers (IF) ont dominé les financements de la Banque en 2022, constituant 16 des 21 ONS approuvées et évaluées à 1,3 milliard d'USD, soit 72 % du total des financements de la Banque pour les ONS - contre 76 % en 2021. Une grande partie des financements a soutenu des opérations de rétrocession de prêts des IF (38 % du total des financements de la Banque pour les ONS), suivies par le financement du commerce des IF (24 %), l'infrastructure (17 %), les biens et services (11 %), la part restante étant répartie entre les investissements des IF et d'autres opérations des IF.

**Les financements de la Banque ont principalement bénéficié à des projets de portée panafricaine, les États en transition étant ceux qui en ont le plus profité.** Plus de la moitié (14) des projets approuvés en 2022 avaient une portée panafricaine, représentant 62,2 % du financement de la Banque (91 % en 2020 et 65 % en 2021). La part restante (37,8 %) du total des financements approuvés par la Banque en 2022 a soutenu des ONS dans des pays d'Afrique de l'Ouest (13,2 %), en Afrique de l'Est (9,9 %), en Afrique du Nord (9,2 %) et en Afrique Australe (5,5 %). Le financement de la Banque en faveur des États en transition a continué de croître en 2022. Plus de la moitié (57 %) des financements en 2022 ont été en faveur des ONS dans les États en transition, contre 55 % en 2021. L'aide financière aux États en transition démontre l'engagement et l'intérêt de la Banque pour l'amélioration des conditions économiques des pays mal desservis.

**Tous les projets approuvés par le Conseil en 2022, à l'exception d'un seul, ont été jugés *plus que satisfaisants* pour ce qui est de l'additionnalité globale.** Un seul projet a été jugé *moins que satisfaisant* sur la base de sa capacité perçue à mobiliser des financements auprès de sources commerciales. Le principal moteur de l'additionnalité globale est l'additionnalité financière, qui représente exclusivement 75 % des notes *plus que satisfaisantes* attribuées aux projets approuvés. Les 25 % des notes restantes jugées *plus que satisfaisantes* ont été réparties comme suit : un projet a été exclusi-

vement jugé *positif* pour l'amélioration de la conception et des normes, tandis que les autres projets qui ont été jugés *positif* pour l'atténuation du risque politique ou l'amélioration de la conception et des normes ont été également jugés *positif* pour l'additionnalité financière.

**Tous les projets d'ONS approuvés en 2022 ont été jugés *plus que satisfaisants* pour ce qui est des résultats en matière de développement, 38 % d'entre eux étant jugés *très bons* ou *excellents*.** Les projets d'ONS approuvés par la Banque en 2022 devraient créer 32 749 emplois supplémentaires en équivalent temps plein sur l'ensemble de leur cycle de vie, dont 18 % d'emplois féminins. Environ 67 % des projets approuvés ont une couverture panafricaine et devraient générer 560 millions d'USD d'échanges intra-africains sur leur cycle de vie, contribuant ainsi au programme d'intégration régionale africaine de la Banque. Plus des trois quarts (77 %) des financements de la Banque pour les ONS devraient bénéficier à une réserve de 740 entreprises comprenant 177 intermédiaires financiers et 563 entreprises, augmentant ainsi le nombre d'entreprises bénéficiaires de 78% par rapport à 2021. En outre, les ONS financés directement par la Banque en 2022 devraient bénéficier

à 415 PME, contre 190 PME qui devraient bénéficier des ONS approuvées en 2021. En termes de développement des infrastructures, le financement de la Banque a contribué à la production de 4 257,5 MW d'électricité dans plusieurs pays africains, dans le but de réaliser son programme « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ».

**Enfin, l'équipe ADOA s'est impliquée dans la réalisation des produits de connaissance et des activités de partage des connaissances à l'intérieur et à l'extérieur de la Banque.** L'équipe a réalisé un total de 21 produits de connaissance, dont 11 articles de journaux évalués par des pairs, 7 documents de travail et notes économiques évalués par des pairs, et 3 rapports. En partenariat avec PIFD3, l'équipe a produit le premier de son genre, le rapport 2022 sur le financement du commerce, qui donne un aperçu de la demande de financement du commerce en Afrique et de ses enjeux à travers le continent. En outre, l'équipe a produit et partagé deux autres rapports très instructifs sur : Les lignes de crédit (LC) fournies par les IFD et leur pertinence pour remplir leur mandat de développement, et l'efficacité des systèmes de mesure et de reporting des résultats (RMRS) actuellement en place au sein des IFD.

# ADOA en chiffres

# 2022



Groupe de la banque africaine de développement



**39**  
ONS  
évaluées par  
l'équipe ADOA



**81**  
Notes ADOA  
émises à différents  
stades du projet



**21**  
Projets d'ONS  
approuvés par  
le Conseil

**USD 1,8 milliard**

Financement total des  
ONS approuvées par la  
Banque

**157 %**

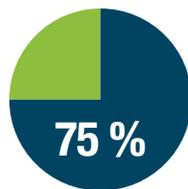
Augmentation par rapport au  
financement total des ONS de  
0,7 milliard d'USD en 2021

**16**

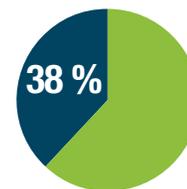
Projets des IF, constituant  
**72 %** du financement total  
des ONS de la Banque



Part du financement  
de la Banque aux  
projets de **portée  
panafricaine**



Part des notations *plus que  
satisfaisantes* où l'additionnalité  
financière était le principal moteur  
de l'**additionnalité globale**



Part des projets notés *très  
bons* ou *excellents* pour  
les **résultats en matière  
de développement**



**32 749**

Emplois équivalents à temps  
plein supplémentaires  
devant être créés sur la  
durée de vie des projets  
ONS approuvés



**18 %**

Part des emplois  
nouvellement  
créés à pourvoir  
par des femmes



**USD 560 M**

Commerce intra-africain  
supplémentaire attendu  
des projets panafricains  
approuvés



**740**

Entreprises qui devraient  
bénéficier du financement  
de la Banque pour les  
ONS approuvées



**4 257**

MW d'électricité  
à produire par les  
projets financés  
par la Banque



**21**  
Produits de  
connaissance générés  
par l'équipe ADOA

## Plus:

1. Un rapport sur le financement du commerce international en 2022, en partenariat avec PIFD3
2. Un rapport sur les lignes de crédit fournies par les IFD et leur pertinence pour remplir le mandat de développement des IFD
3. Un rapport sur l'efficacité des RMRS pour les IFD



# 1. Introduction

En 2008, la Banque africaine de développement (ci-après, « la Banque ») a élaboré un outil d'aide à la décision appelé « le cadre d'Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement (ADOA) ». Le cadre ADOA est mis en œuvre par la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement (ECMR.2) au sein du complexe de la Vice-présidence Gouvernance économique et gestion des connaissances (ECVP). L'objectif principal du cadre ADOA est d'améliorer l'assurance qualité à l'entrée des opérations non souveraines (ONS) et des opérations régionales (OR). Cela permet d'améliorer la valeur ajoutée, l'efficacité en matière de développement et la mesure des résultats. Le cadre ADOA est révisé tous les cinq ans. Le premier cadre a été approuvé en 2009, puis révi-

sé en 2015 (cadre ADOA 2.0). En 2022, le cadre ADOA 2.0 a été révisé pour constituer le cadre ADOA 3.0, qui est entré en vigueur en janvier 2023 (voir l'[encadré 1](#) sur le cadre ADOA 3.0).

Faisant partie intégrante de l'écosystème des ONS, l'outil ADOA permet de mener des évaluations indépendantes selon deux dimensions importantes, à savoir :

- **L'additionnalité** : qu'apportent les institutions de financement du développement (IFD) à une opération que les sources commerciales seules ne peuvent pas ou n'apporter pas<sup>1</sup> ?
- **Les résultats en matière de développement** : quels résultats en matière de développement peut-on attendre de l'opération<sup>2</sup> ?



L'objectif principal du cadre ADOA est **d'améliorer l'assurance qualité à l'entrée des opérations non souveraines (ONS) et des opérations régionales (OR)**.

Le rapport annuel 2022 résume les activités effectuées par l'équipe ADOA au cours de l'année. Il comprend des informations sur les ONS évaluées<sup>3</sup>, l'additionnalité des IFD dans ces opérations, les résultats attendus en matière de développement, et d'autres activités liées à ADOA, y compris les produits de connaissance. Le reste du rapport est structuré comme suit : la section 2 présente une vue d'ensemble des ONS évaluées par l'équipe ADOA ; la section 3 évalue l'additionnalité et les

1 ADOA évalue les contributions collectives de toutes les IFD participantes, plutôt que la contribution individuelle de la Banque.

2 L'évaluation des opérations régionales (OR) par l'équipe ADOA porte uniquement sur les résultats en matière de développement. L'additionnalité de l'intervention de la Banque est appréhendée à partir d'évaluations complémentaires

3 En 2022, l'équipe ADOA n'a pas évalué les projets des OR. Les OR de 2022 ont été évaluées en 2021. Par conséquent, le Rapport annuel ADOA 2022 porte uniquement sur les ONS.

## Encadré 1: Révision de l'ancien cadre ADOA 2.0 qui devient le nouveau cadre ADOA 3.0

La BAD a révisé son cadre ADOA qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 13 avril 2022, après de vastes consultations et collaborations avec des parties internes et externes, y compris d'autres IFD. Les principaux changements apportés au cadre comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- **Évaluations par secteur** : La version révisée du cadre ADOA (ADOA 3.0) classe l'évaluation des projets strictement en fonction du secteur dans lequel le projet opère, alors qu'ADOA 2.0 classait l'évaluation des projets en fonction du secteur et de l'instrument financier utilisé. Le passage à une typologie sectorielle de l'évaluation reflète la manière dont la Banque a été structurée en termes de ses opérations dans le secteur privé au cours des dernières années. Dans le cadre de cette évolution, des théories du changement spécifiques au secteur ont été explicitement ajoutées au cadre.
- **Réorganisation de la catégorie des résultats en matière de développement** : L'évaluation des résultats en matière de développement (RD) a légèrement changé. Le cadre ADOA 2.0 comportait 7 catégories de RD, alors que le cadre ADOA 3.0 en compte 6. La catégorie précédemment intitulée « Infrastructure » a été supprimée. Compte tenu de la classification par secteur, plutôt que d'avoir une catégorie intitulée « Infrastructure », les produits et les réalisations associés à des projets spécifiques liés à l'infrastructure seront désormais évalués dans ce secteur, dans les catégories « Ménages » ou « Développement du secteur privé ».
- **Introduction de la notation des RD ajustée en fonction de la probabilité** : Dans ADOA 2.0, l'évaluation de la probabilité que les RD soient obtenus à temps était effectuée séparément de l'évaluation de l'ensemble des RD. Dans ADOA 3.0, les notations des RD seront ajustées en fonction de la probabilité afin d'intégrer les notations de probabilité dans la note globale des RD.
- **Contexte du marché** : Contrairement à ADOA 2.0, le nouveau cadre prendra explicitement en compte le contexte de marché des projets en termes de niveau de développement. Cela permettra d'améliorer la notation des projets dans les États en transition.
- **Consolidation et pondération des catégories d'additionnalité** : Contrairement au cadre ADOA 2.0 qui comportait 3 catégories d'additionnalité (1. Atténuation du risque politique, 2. Additionnalité financière et 3. Conception et normes améliorées), le cadre ADOA 3.0 ne comporte que deux catégories : i) Additionnalité financière, et ii) Additionnalité non financière. En outre, dans le cadre ADOA 3.0, le score d'additionnalité est une moyenne pondérée de l'additionnalité financière et non financière, plutôt que le score le plus élevé des trois catégories évaluées dans le cadre ADOA 2.0.

résultats en matière de développement des projets approuvés ; la section 4 résume les activités de recherche et de renforcement des capacités menées par l'équipe ADOA au cours de l'année ; et la section 5 conclut.



## 2. Aperçu des ONS évaluées en 2022

Pour évaluer les ONS en vue de leur approbation par le Conseil, le processus commence par la réception par l'équipe ADOA d'une Note d'évaluation préliminaire (NEP) de la part des départements d'origine. Un chargé de l'ADOA est alors désigné pour rejoindre l'équipe d'évaluation du projet. Cet agent est chargé de fournir des commentaires sur le document principal du projet et de produire des notes ADOA à chaque étape du cycle de traitement du projet, tel que déterminé par les Opérations, en utilisant les informations recueillies au cours de la vérification préalable ainsi que les efforts de recherche du chargé de l'ADOA et les informations provenant d'autres équipes d'évaluation de projets. Avant d'être approuvé par le Conseil d'administration, un projet d'ONS peut passer par quatre étapes d'approbation différentes ou cycles de traitement de projet<sup>4</sup>, à savoir : l'étape de la Note conceptuelle de projet-Équipe pays (NCP-EP), l'étape de la Note conceptuelle de projet-Comité des opérations (NCP-OpsCom), l'étape du Rapport d'évaluation de projet – Équipe pays (REP-EP), l'étape du Rapport d'évaluation de projet – Comité des opérations (REP-OpsCom) et l'étape du Conseil d'administration (Conseil). Jusqu'à cinq notes ADOA sont généralement émises pour chaque ONS, en fonction du processus d'examen concerné,

conformément à la Directive présidentielle 03/2013. La note ADOA est un outil de prise de décision en temps réel. Les notes ADOA sont mises à jour à chaque étape du traitement du projet, garantissant que les documents transmis aux structures décisionnelles concernées - l'Équipe pays (EP) ou l'Équipe régionale (ER), le Comité des opérations (OpsCom) et le Conseil - reflètent les informations les plus récentes collectées auprès du client et les contributions de l'écosystème de l'ONS. Avant qu'une note ADOA ne soit publiée ou partagée avec l'écosystème des ONS, chaque note est soumise à un processus interne rigoureux de contrôle de la qualité au sein du département émetteur de l'ADOA. Il s'agit notamment de comparer les résultats en matière de développement du projet en cours avec les évaluations antérieures des résultats en matière de développement de projets similaires. Le processus d'examen comprend un examen virtuel interne par les pairs, un examen formel par l'équipe d'ADOA et une validation par la Direction. Ce processus garantit que les notes ADOA reflètent une analyse cohérente et perspicace de chaque projet.

En 2022, l'équipe ADOA a évalué et émis 81 notes ADOA à différents stades de traitement des projets, cor-

<sup>4</sup> Pour les opérations de financement du commerce ou les opérations accélérées, aucune note ADOA n'est émise lors de la Note conceptuelle de projet-Equipe pays (NCP-EP) et de la Note conceptuelle de projet - Comité des opérations (NCP-OpsCom). En d'autres termes, ces opérations passent normalement par l'étape REP-EP et l'étape Conseil, l'étape REP-OpsCom n'étant requise que lorsque certaines conditions ne sont pas remplies, par exemple lorsque le projet est jugé *marginale*ment positif du point de vue de l'additionnalité ou lorsqu'il présente un profil de risque élevé.



**39** ONS évaluées par l'équipe ADOA

**81** notes ADOA émises à différents stades du projet

**21** projets d'ONS approuvés par le Conseil

respondant à 39 ONS, contre 54 notes ADOA traitées et émises en 2021, correspondant à 22 ONS (voir l'annexe 1 pour une liste des ONS évaluées en 2022).

La figure 1 résume le nombre de notes ADOA émises en 2022 par étape de traitement des projets et par type de projet (voir le tableau 1 pour une description de chaque type de projet). Sur les 81 notes ADOA transmises en 2022, 18 ont été émises au stade NCP-EP, 5 au stade NCP-OpsCom, 25 au stade REP-EP, 9 au stade REP-OpsCom et 24 au stade Conseil. Sur les 24 notes ADOA soumises à l'examen du Conseil, 21 notes (ou projets d'ONS) ont été approuvés. Les décisions du Conseil sur les 3 projets d'ONS ont été reportées à 2023. Par conséquent, l'analyse dans ce rapport est basée sur les 21 projets d'ONS approuvés par le Conseil en 2022.

Dans le Cadre ADOA 2.0, les ONS sont classées dans les types de projets suivants, qui reflètent les principales activités de l'entité du secteur privé bénéficiaire : Biens et services, Infrastructure, Intermédiaire financier-Rétrocession de prêts (IF-Rétrocession), Intermédiaire

financier - Fonds d'investissement (IF-Investissement), Intermédiaire financier - Financement du commerce (IF-Financement du commerce), et Intermédiaire financier - Autres (IF-Autres). Le tableau 1 ci-dessous décrit brièvement la classification de chacune de ces ONS.

La figure 2 compare le nombre des projets financés par la Banque et les montants que celle-ci a contribué à ces projets depuis 2016. Sur les 21 ONS approuvées par le Conseil en 2022, le financement total de la Banque pour ces ONS s'est élevé à 1,8 milliard d'USD par rapport au montant de 0,7 milliard d'USD investi en 2021 (correspondant à 14 ONS), soit une augmentation de 157 %. Cette augmentation indique que le soutien de la Banque aux ONS est en train de retrouver son niveau d'avant la crise de COVID-19. Bien que l'aide de la Banque aux ONS ait diminué au cours des 4 années (2016-2019) précédant la crise de COVID-19, passant de 2,7 milliards d'USD en 2016 à 2,2 milliards d'USD en 2019, cette crise a considérablement réduit le financement de la Banque pour les ONS. Le financement de la banque de 2,2 milliards d'USD en 2019 a diminué de moitié en 2020 et de 68 % en 2021, ce qui montre l'impact négatif



Le financement total de la Banque pour les 21 ONS approuvés par le Conseil s'est élevé à **1,8 milliard d'USD**, contre 0,7 milliard d'USD investis en 2021.

Figure 1 : Notes ADOA émises en 2022 par étape de traitement et par type de projet

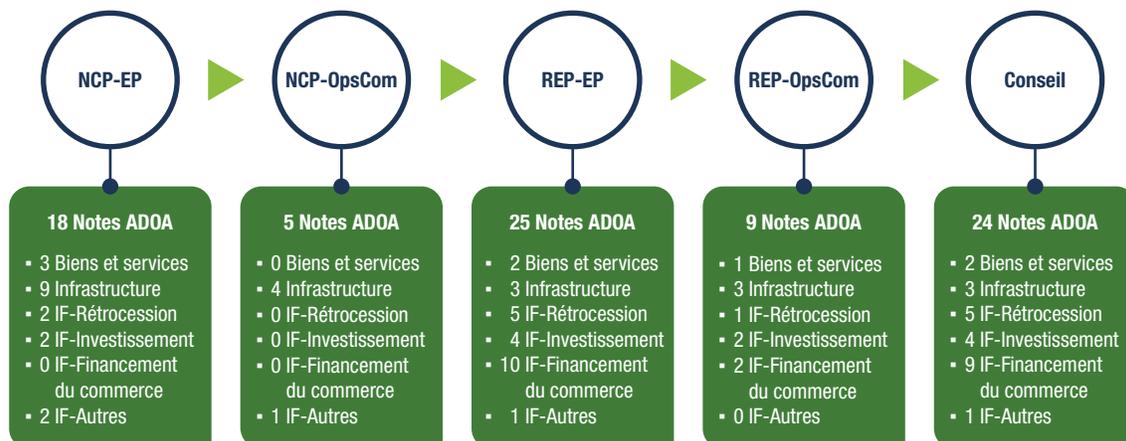
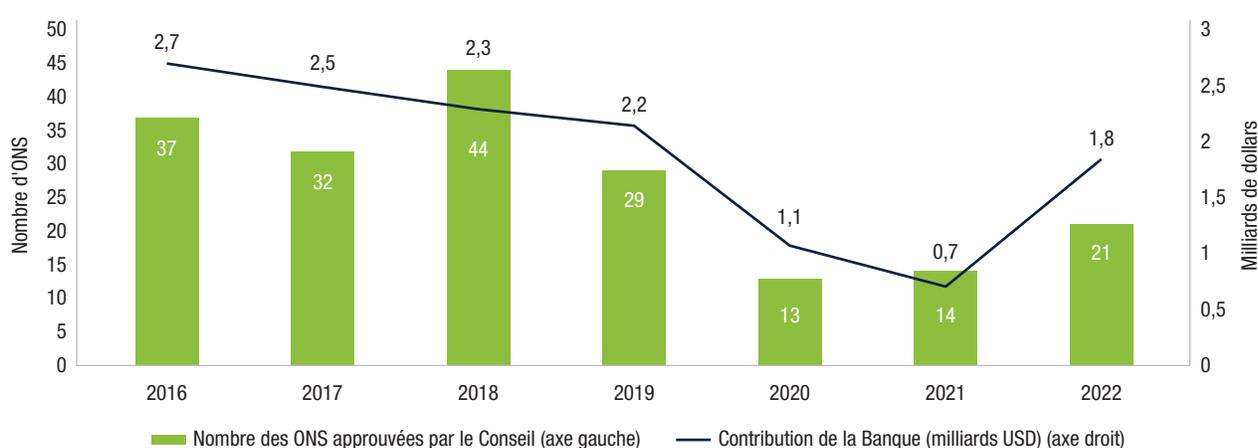


Tableau 1 : Description des types de projets	
Type de projet	Description
Biens et services	La Banque finance directement une entreprise privée pour soutenir sa production de biens ou de services qui amélioreront la vie des populations. Cette catégorie comprend essentiellement des opérations de financement de projets et des prêts aux entreprises.
Infrastructure	La Banque finance directement un projet d'infrastructure par le biais d'un accord de PPP, d'un gouvernement ou d'une entité privée. Les opérations concernées sont essentiellement des financements de projets et des prêts aux entreprises.
IF-Rétrocession	La Banque prête de l'argent à un intermédiaire financier, par exemple une banque commerciale ou une banque de développement régionale/nationale qui, à son tour, rétrocède les fonds à ses clients.
IF-Investissement	La Banque investit dans des institutions financières telles que des fonds de capital-investissement qui, à leur tour, investissent les fonds dans des entreprises, essentiellement sous forme de fonds propres.
IF-Financement du commerce	La Banque fournit des financements (financés ou non), soit directement aux entreprises engagées dans le commerce transfrontalier, soit par le biais d'intermédiaires financiers (le plus souvent, des banques commerciales) qui rétrocèdent les fonds aux entreprises.
IF-Autres	La Banque accorde un financement à des intermédiaires financiers qui fournissent des services comme l'assurance, les garanties de portefeuille ou le crédit-bail.

**Figure 2 : Nombre et valeur des contributions de la Banque aux ONS approuvées par le Conseil et évaluées par ADOA, 2016-2022**



de la crise de COVID-19 sur l'aide de la Banque aux ONS.

Les figures 3 et 4 présentent la répartition des ONS approuvées par le Conseil en 2022, par type de projet et par région, respectivement. Comme les années précédentes, le nombre d'ONS approuvées continue d'être dominé par les opérations faisant appel à des intermédiaires financiers (IF), comme les lignes de crédit, les fonds de capital-investissement, les APR et le financement du commerce. Les projets IF ont constitué 16

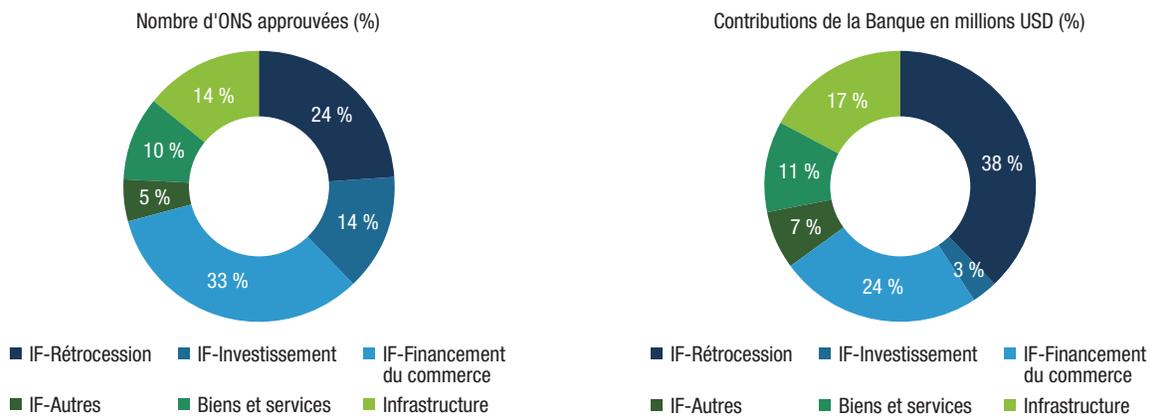
des 21 ONS approuvées par le Conseil en 2022, nécessitant 1,3 milliard d'USD de financement de la Banque, ce qui équivaut à 72 % du financement total des ONS approuvées par la Banque - en baisse par rapport à 76 % en 2021. La plupart des prêts de la Banque ont servi à financer les prêts de type IF-Rétrocession (38 % du total des prêts de la Banque aux ONS), suivis par les prêts de type IF-Financement du commerce (24 %). Sur les trois dernières (2019-2021), l'aide financière de la Banque aux prêts IF-Rétrocession ont dominé ses prêts aux ONS. En 2022, trois projets d'infrastructure (un projet

routier et deux projets d'énergie) ont été financés par la Banque, ce qui correspond à 17 % du total de ses financements pour les ONS, contre zéro projet d'infrastructure en 2020 ou deux projets d'infrastructure en 2021, ce qui correspond à 7 % du total de l'aide financière aux ONS en 2021. Contrairement à 2020 et 2021 où le Conseil n'a approuvé qu'un seul projet pour les *Biens et services* pour chaque année, représentant respectivement 1 % et 17 % du financement total pour les ONS, en 2022, la Banque a approuvé deux projets dans la catégorie des *Biens et services* avec un soutien financier s'évaluant à 200 millions d'USD, ce qui équivaut à 11 % du total des financements accordés aux ONS (figure 3).

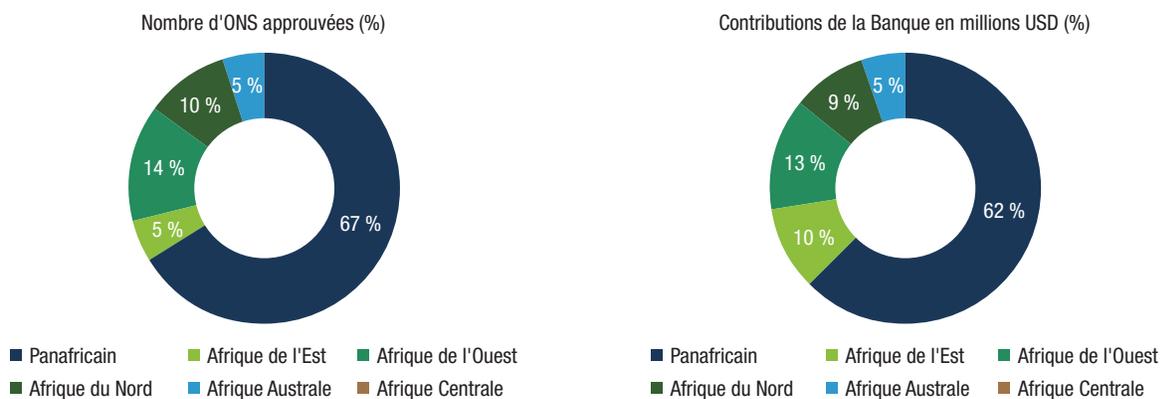
Le plus grand nombre (14) d'ONS approuvées par le Conseil en 2022 avait une portée panafricaine<sup>5</sup>, représentant 62,2 % du financement (91 % en 2020 et 65 % en 2021). La part restante des financements approuvés en 2022 (37,8 %) a appuyé des projets d'ONS situés dans des pays d'Afrique de l'Ouest (13,2 %), d'Afrique de l'Est (9,9 %), d'Afrique du Nord (9,2 %) et d'Afrique Australe (5,5 %) (figure 4).

Le financement par la Banque des ONS dans les États en transition) est resté élevé depuis 2020. Plus de la moitié des ONS approuvées par le Conseil (57 %) en 2022 appuyaient partiellement ou entièrement des États

**Figure 3 : Nombre d'ONS approuvées en 2022 par type d'opérations et contribution de la Banque en millions d'USD**



**Figure 4 : Nombre d'ONS approuvées en 2022 par région et contribution de la Banque en millions d'USD**



5 Un projet panafricain est un projet qui couvre plus d'un pays africain.

en transition<sup>6</sup>. Le montant engagé dans des projets exécutés dans des États en transition (en partie ou en totalité) s'élevait à 1 049 millions d'USD (soit 57 % du financement total de la Banque), en hausse par rapport à la part de 55 % en 2021. L'aide financière aux États en transition témoigne de l'engagement et de l'intérêt de la Banque pour l'amélioration des conditions économiques des pays mal desservis du continent.



**62 %** des ONS approuvées par le Conseil avaient une portée panafricaine

**57 %** des ONS approuvées par le Conseil ont partiellement ou totalement soutenu des États en transition

<sup>6</sup> Les États en transition couverts sont le Burundi, le Tchad, Djibouti, la RDC, la Gambie, la Guinée, le Liberia, Madagascar, le Mali, le Mozambique, le Niger, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, le Togo et le Zimbabwe.



## 3. Évaluation de l'additionnalité et des résultats en matière de développement des ONS approuvées

### 3.1. Évaluation de l'additionnalité des ONS de la Banque

L'évaluation de l'additionnalité répond à la question suivante : Qu'est-ce que la BAD, ainsi que les autres IFD participantes, apportent au projet que les investisseurs commerciaux ne peuvent pas apporter ? Par conséquent, **la Banque, en tant qu'IFD, doit démontrer son additionnalité lorsqu'elle accorde des financements au secteur privé.** L'évaluation de l'additionnalité selon le cadre ADOA couvre les trois dimensions suivantes lorsqu'elle finance les ONS :

- **Atténuation du risque politique** – La Banque et d'autres IFD contribuent à réduire le risque -perçu ou réel- d'exposition des ONS à des mesures gouvernementales défavorables ou à l'instabilité politique grâce à leur statut de prêteur privilégié, à des accords directs, à des syndicats ou autres instruments.
- **Additionnalité financière** – Les financements de la Banque et d'autres IFD réduisent l'exposition des opérateurs commerciaux au risque de crédit, de liquidité ou de marché d'une manière qui ne peut être obtenue en recourant uniquement à des sources privées et des acteurs commerciaux.
- **Amélioration de la conception et des normes** – La Banque et d'autres IFD contribuent à améliorer la conception ou l'exécution d'un projet,

y compris sous l'angle des normes sociales et environnementales.

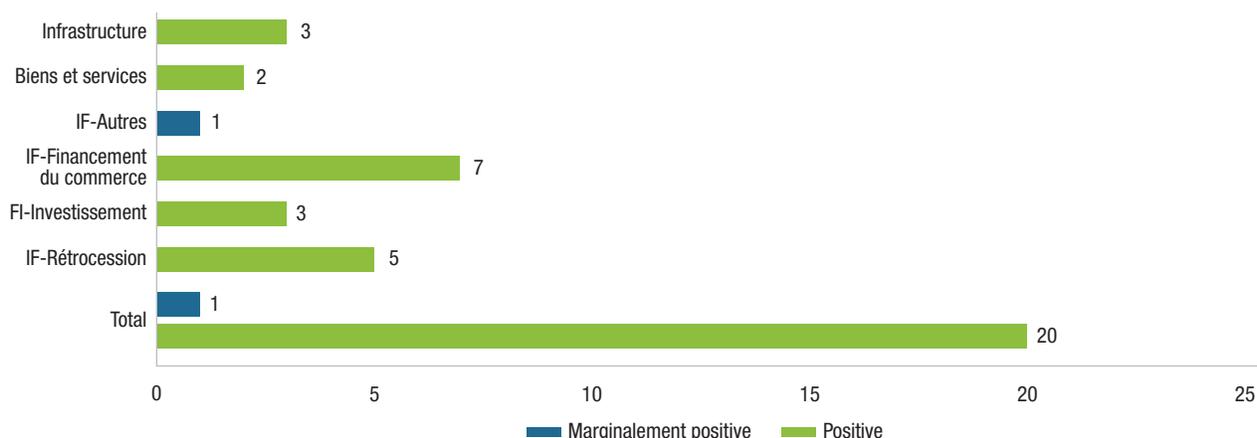
#### 3.1.1. Notation de l'additionnalité

Chacune des trois dimensions de l'additionnalité mentionnées ci-dessus est évaluée séparément sur une échelle de 4 points, c'est-à-dire 1 - *très positif*, 2 - *positif*, 3 - *marginalement positif* et 4 - *nul*. Les notes *plus que satisfaisantes* (c'est-à-dire « *très positif* » ou « *positif* ») indiquent l'additionnalité ou une forte valeur ajoutée apportée par la Banque. La note globale d'additionnalité est obtenue en prenant les notes les plus élevées des trois catégories individuelles.

#### 3.1.2. Évaluation de l'additionnalité

**Seule une des 21 ONS approuvées par le Conseil d'administration en 2022 a été jugée *moins que satisfaisante*, tandis que les 20 ONS restantes ont été jugées *plus que satisfaisantes* pour ce qui est de l'additionnalité globale (figure 5).** Les notes *plus que satisfaisantes* attribuées à la majorité des ONS approuvées par le Conseil indiquent que la Banque et d'autres IFD ont apporté une valeur ajoutée financière ou non financière à ces ONS et attestent de l'objectif de l'intervention de la Banque, qui n'est pas d'évincer les investisseurs privés, mais plutôt de servir de com-

Figure 5 : Répartition des notes globales d'additionnalité pour les ONS approuvées en 2022



plément ou d'effet de levier à des investissements privés plus importants dans les secteurs prioritaires.

**Le principal moteur de l'additionnalité globale pour les 21 ONS était de nature financière.** Sur les 21 ONS approuvées par le Conseil, 19 ont été notées *positives* pour l'*additionnalité financière*, trois ont été notées *positives* pour l'*atténuation du risque politique* et deux ont été notées *positives* pour l'*amélioration de la conception et des normes*. L'*additionnalité financière* a été le principal moteur de l'additionnalité globale, comme le montre le nombre le plus élevé d'ONS notées *plus que satisfaisantes* pour l'additionnalité financière. Il est à noter que les trois projets ayant reçu une note positive pour l'*atténuation du risque politique* ont également reçu une note positive pour l'*additionnalité financière*. De même, l'un des deux projets ayant reçu une note positive pour l'*amélioration de la conception et des normes* a également reçu une note positive pour l'*additionnalité*

*financière*. Un seul projet a été jugé exclusivement positif pour l'*amélioration de la conception et des normes*. Il en ressort que 15 projets (75 % du total) ont présenté une note positive globale du seul fait de l'*additionnalité financière*. Ce résultat est conforme aux tendances observées au cours des dernières années. L'*additionnalité financière* a été le principal moteur pour 68 %, 72 % et 72 % du total des projets approuvés respectivement en 2019, 2020 et 2021.

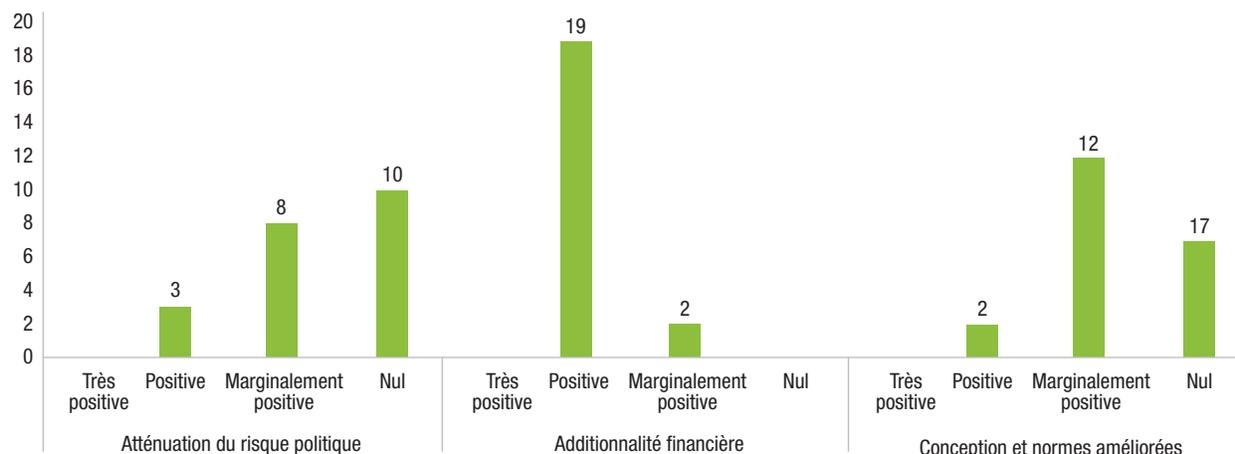
### a. Additionnalité financière

Dix-neuf ONS approuvées par le Conseil en 2022 ont été jugées *plus que satisfaisantes* en ce qui concerne l'additionnalité financière, tandis que deux projets seulement ont reçu une note *moins que satisfaisante (marginale ment positif)* (figure 6). L'un des deux projets notés *marginale ment positifs* pour l'additionnalité financière a été jugé *positif* pour l'*amélioration de la conception et des normes*, tandis que l'autre a été jugé nul à la fois pour l'*atténuation du risque politique* et pour l'*amélioration de la conception et des normes*. Il est clair que l'approbation de ce projet par le Conseil n'a pas été motivée par l'une ou l'autre des dimensions/catégories de l'additionnalité, mais par des résultats positifs en matière de développement. Dans la plupart des cas, les notes *plus que satisfaisantes* attribuées à l'additionnalité financière résultent essentiellement de l'apport de financements à long terme, de capital-risque et d'allègements de capital destinés à catalyser des investissements commerciaux supplémentaires.



Sur les 21 ONS approuvées par le Conseil, **19 ont été notées positives pour l'additionnalité financière**, 3 ont été notées positives pour l'*atténuation du risque politique* et 2 ont été notées positives pour l'*amélioration de la conception et des normes*.

**Figure 6 : Répartition des notes par catégorie individuelle pour les ONS approuvées par la Banque en 2022**



- **Financement à long terme**

**La Banque a fourni des financements à long terme, à des conditions que pouvait difficilement offrir le marché, à la quasi-totalité des ONS approuvées par le Conseil d'administration (95 %) en 2022.** Les échéances des prêts accordés aux ONS financées en 2022 allaient de 3 ans, essentiellement pour des opérations de financement du commerce, à 20 ans, avec une moyenne de 9 ans et une médiane de 10 ans, et une période de grâce moyen de 2,9 ans. Certains des projets pour lesquels la durée des prêts était supérieure à 10 ans concernaient, entre autres, le développement de centrales énergétiques et la construction de routes (voir encadré 2). Il s'agit là d'une démonstration claire de l'additionnalité de la Banque aux projets qu'elle finance, étant donné qu'environ 80 % des prêts aux entreprises commerciales en Afrique ont des échéances inférieures à cinq ans, selon l'enquête sur le secteur bancaire en Afrique menée par la Banque européenne d'investissement en 2020. Par conséquent, ces échéances plus longues, combinées à des périodes de grâce prolongées, contribuent à améliorer l'adéquation entre les flux de trésorerie futurs des projets et leurs obligations en matière de service de la dette, notamment dans les secteurs mal desservis comme les infrastructures (voir l'encadré 2). En outre, cela permettra d'atténuer l'asymétrie des échéances entre l'actif et le passif des banques commerciales locales, qui ont tendance à s'appuyer sur les dépôts à court terme des clients (généralement inférieurs à trois mois) pour financer leurs activités.

- **Fourniture de capital-risque**

Deuxièmement, l'*additionnalité financière* des financements des IFD réside dans l'apport de capital-risque pour soutenir les fonds de capital-risque et de capital-investissement de première génération. La Banque fait preuve d'une forte *additionnalité financière* lorsque ses ONS se concentrent sur le soutien d'un large éventail de start-ups, d'entreprises dirigées ou détenues par des femmes, de petites et moyennes entreprises, et de modèles d'entreprise innovants (par exemple, Africinvest-Cathay Innovation Fund, et AfricaGoGreen Fund) qui sont des segments mal desservis sur le continent. En 2022, quatre des ONS approuvées par le Conseil d'administration et bénéficiant d'une note d'*additionnalité positive* ont été partiellement ou entièrement financées par l'apport de capital-risque de la Banque. Il s'agit de trois projets relevant de l'IF-Investissements et d'un projet relevant de l'IF-Rétrocessions. En effet, ces fonds privés dépendent fortement des IFD pour atteindre leur capitalisation minimale négociable au début de leur cycle de vie, en raison du marché limité des capitaux. Les acteurs commerciaux ont tendance à n'intervenir qu'à un stade ultérieur, plus mature, pour diverses raisons, notamment les préoccupations concernant les rendements proportionnels aux risques de certains marchés. En conséquence, la valeur ajoutée du financement des IFD tend à diminuer lorsque les acteurs privés continuent à capitaliser sur leur capacité et leur expertise pour opérer sur le marché.

## Encadré 2 : Impact du financement à long terme sur les projets d'infrastructure des ONS

Parmi les 21 ONS approuvées par le Conseil en 2022, la Banque a accordé des prêts de premier rang à long terme d'une durée de 20 ans (avec une période de grâce de 3,5 ans) pour le projet de l'autoroute Nairobi-Nakuru-Mau Summit (NNM) au Kenya. Elle a également accordé un prêt d'une durée de 18 ans, avec une période de grâce de 2,3 ans, pour le projet solaire de Kairouan en Tunisie. Le projet NNM est un projet de concession en partenariat public-privé (PPP) d'une durée de 30 ans portant sur la conception, la construction, le financement, l'exploitation, l'entretien et le transfert d'une route de 232,8 km au Kenya (le coût total du projet s'élève à 1,845 milliard d'USD). Le projet solaire de Kairouan (coût total du projet : 99,44 millions d'euros) porte sur la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale électrique de 100 MW dans le cadre d'un contrat de type « construction, possession, exploitation ». Les deux projets sont des PPP avec une structure de financement d'infrastructure typique et un ratio dette/fonds propres de 80:20 pour le projet NNM et de 57:43 pour le projet solaire de Kairouan.

En ce qui concerne le projet NNM, la Banque, avec d'autres IFD, a comblé un important déficit de financement de 44 % des 1,845 milliard d'USD qui subsistait même après les contributions (29 %) des banques commerciales. En outre, les IFD ont contribué à catalyser les investisseurs privés vers le projet en fournissant une garantie partielle de risque (GPR), couvrant les risques politiques et commerciaux pour les banques commerciales internationales et locales, ce qui a permis d'attirer les investisseurs privés pour le projet. La Banque a également catalysé les 10 millions d'EUR du Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) pour le projet solaire de Kairouan. Une analyse de sensibilité a montré que sans le financement de SEFA, le taux de rendement interne (TRI) du projet aurait chuté de 1,35 % à 0 % et le ratio de couverture du service de la dette (RCSD) de 1,36x à 0,93x. Par conséquent, l'intervention des IFD dans ce cas a fourni le capital nécessaire pour améliorer la viabilité du projet et attirer les investisseurs du secteur privé. Les banques commerciales ne sont généralement pas en mesure d'accorder des échéances supérieures à 10 ans, ce qui permet d'estimer qu'un tel financement à long terme est essentiel pour permettre la bancabilité des projets et catalyser le financement privé qui, autrement, n'aurait pas pu être mobilisé à des conditions abordables.

- **Allègement des exigences en matière de capital**

L'*additionnalité financière* des IFD réside en outre dans le fait de proposer aux institutions bénéficiaires un allègement de capital qui leur permet d'accroître leurs opérations. Par exemple, en 2022, six ONS ont proposé un accord de participation aux risques et un mécanisme de partage des risques pour soutenir les opérations de financement du commerce des banques commerciales. Ces ONS devraient aider ces banques à dégager une marge de manœuvre en matière de capital-risque et donc à augmenter leurs limites de risque pour confirmer les opérations de financement du commerce émanant des banques émettrices africaines.

En outre, la notation « AAA » de la Banque, que ce soit par le biais des mécanismes de partage des risques, des

lignes de crédit ou des prises de participation, permet à ses clients de bénéficier d'un effet d'allègement du capital plus important que pour les produits de garantie ou d'assurance obtenus auprès d'une source commerciale dont la capacité financière ou la notation est plus faible. Ceci est particulièrement pertinent pour quelques ONS bénéficiaires, comme la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et la FirstRand Bank SA (FRB), qui peuvent respecter les exigences prudentielles relatives au ratio d'adéquation des fonds propres et améliorer leur capacité à répondre à une demande croissante.

### ***b. Amélioration de la conception et des normes***

La Banque et les IFD partenaires sont parfois associées à la conception des ONS destinées à concevoir

et structurer des projets bancables, ainsi qu'à renforcer les connaissances et les capacités pour soutenir les activités d'investissement. En 2022, deux des 21 ONS approuvées par le Conseil d'administration ont reçu des notes *plus que satisfaisantes* pour l'amélioration de la conception et des normes (figure 6), pour avoir fourni divers modules d'assistance technique (AT) d'un montant de plus de 1,6 millions d'USD. L'assistance technique devrait notamment permettre de fournir des services financiers à 500 à 700 PME détenues par des femmes et de soutenir l'évaluation diagnostique de la réserve d'institutions de financement du commerce de la Société financière africaine (AFC) du point de vue de leur capacité financière et technique à servir les PME détenues par des femmes, ainsi qu'un processus de cartographie visant à déterminer les secteurs dans lesquels les femmes entrepreneurs opèrent à travers diverses chaînes de valeur. Ces activités devraient aider l'AFC à mettre au point une stratégie de financement du commerce et une politique de mise en œuvre pour les PME détenues par des femmes qui constitueront la base d'une aide continue aux femmes entrepreneurs par l'intermédiaire de leurs institutions financières bénéficiaires.

Pour les clients qui ont bénéficié d'un financement des IFD pour la première fois, la participation de ces dernières est censée contribuer à l'amélioration des systèmes et normes de gestion environnementale et sociale de ces clients pour leur permettre de s'aligner sur les exigences des IFD. Dans ce cas, les notes *plus que satisfaisantes* pour l'amélioration de la conception et des normes peuvent être attribuées à l'intervention des IFD. En 2022, seul le projet de la Banque Misr a bénéficié du soutien des IFD pour améliorer ses systèmes et normes de gestion environnementale et sociale. La Banque a aidé le client à développer un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) conforme à ses exigences.

### **c. Atténuation du risque politique**

L'atténuation du risque politique correspond à des mesures implicites et explicites qui protègent contre i) la rupture de contrats entre le gouvernement et les investisseurs ; ii) l'expropriation d'un projet par le gouvernement ; ou iii) les pertes découlant de l'inconvertibilité des monnaies et des restrictions de transfert. En 2022, trois des 21 projets approuvés par le Conseil d'administration ont reçu une note *plus que satisfaisante* en ce qui

concerne l'*atténuation du risque politique*, tandis que les autres projets ont reçu une note *moins que satisfaisante* à cet égard (figure 6).

Les IFD ont tendance à jouer un rôle plus important dans l'atténuation du risque politique concernant les projets d'*infrastructure*. Par exemple, la participation des IFD au projet d'autoroute Nairobi-Nakuru-Mau Summit a explicitement fourni une garantie partielle de risque (GPR) couvrant les risques politiques et commerciaux pour les banques commerciales internationales et locales intervenant dans le projet. En effet, 199 millions d'USD levés auprès de banques commerciales internationales seraient couverts par la GPR de la Banque mondiale et un montant de 45 millions d'USD levés auprès de banques commerciales locales seraient couverts à 100 % par GuarantCo. D'autres projets qui ont bénéficié du rôle des IFD en matière d'atténuation du risque politique sont le projet DAL au Soudan et le projet de prêt d'entreprise de Hydroeléctrica Cahora Bassa au Mozambique. Ces deux projets sont situés dans des États en transition. La participation des IFD à ces projets devrait permettre d'atténuer implicitement le risque politique, en dissuadant probablement les gouvernements de prendre des mesures défavorables à l'égard de la société et de ses investisseurs commerciaux, étant donné que les projets sont situés dans des États en transition où les risques politiques liés à la convertibilité des monnaies et aux restrictions à la mobilité des capitaux peuvent être considérés comme élevés dans le cas du Soudan. Toutefois, pour le projet de prêt à la société Hydroeléctrica Cahora Bassa au Mozambique, la participation des IFD devrait implicitement atténuer le risque d'une éventuelle mesure politique négative à l'encontre du projet dans le cadre des accords d'achat d'électricité à long terme avec les pays voisins.

## **3.2. Évaluation des résultats en matière de développement attendus des ONS de la Banque**

La participation de la BAD à une ONS peut avoir un effet positif sur les résultats escomptés en matière de développement, renforcer leur ampleur ou accroître la probabilité que ces résultats escomptés se concrétisent à temps. L'utilisation fondamentale du cadre ADOA pour évaluer les résultats en matière de développement



L'utilisation fondamentale du cadre ADOA consiste à **documenter et à quantifier**, ex ante, les résultats en matière de développement attendus de chaque ONS.

consiste donc à documenter et à quantifier, ex ante, ces résultats attendus de chaque ONS par rapport à un contrefactuel « sans le projet ».

L'évaluation de chacune des catégories de résultats en matière de développement, détaillée à la section 3.2.1, reflète la contribution potentielle de chaque projet à l'objectif global de la Banque, qui est de contribuer au développement et à la transformation économiques des pays africains.

### 3.2.1. Notation des résultats en matière de développement

Chaque ONS est évaluée sur la base de sept catégories de résultats de développement décrites dans le [tableau 2](#). Cependant, certaines de ces catégories peuvent ne pas s'appliquer à certains ONS. Par exemple, les catégories relatives aux infrastructures, aux avantages pour les ménages et à la création d'emplois ne s'appliquent pas à un projet de financement du commerce. La notation de chaque catégorie de résultats en matière de développement est déterminée à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de base s'appliquant à tous les types de projets et d'indicateurs spécifiques au projet qui dépendent du type d'ONS évaluée. Les détails des indicateurs de base et des indicateurs spécifiques au projet sont décrits dans le cadre ADOA 2.0. Chaque catégorie est évaluée sur une échelle de 4 points : 1-*excellent*, 2-*bon*, 3-*marginal* et 4-*médiocre*. Une note *plus que*

**Tableau 2 : Catégories de résultats en matière de développement et description**

Catégorie	Description
Avantages pour les ménages et création d'emplois	Les effets de l'ONS sur le bien-être des ménages consistent du création d'emplois, de l'introduction de produits nouveaux ou de meilleure qualité, et de l'amélioration du prix ou de la qualité des biens et des services.
Infrastructure	Amélioration, grâce à l'ONS, de la capacité et de l'offre (par exemple, production d'électricité, augmentation de la capacité, etc.) et de l'accès aux services d'infrastructure (par exemple, nombre de raccordements au réseau).
Gouvernance et effets budgétaires	Les effets de l'ONS sur le budget des gouvernements concernés dans les pays membres régionaux (PMR), notamment effets budgétaires, gouvernance et responsabilité du secteur public (par exemple, respect des codes d'investissement), équité des concessions et des marchés publics attribués à des parties privées.
Intégration régionale et résilience économique	Contribution de l'ONS à l'intégration régionale (par exemple, commerce intra régional ou projets desservant plusieurs pays de la région) et à la résilience macroéconomique : effets sur la balance extérieure, génération nette de devises et diversification économique.
Effets environnementaux et contribution à la croissance verte	Les effets environnementaux pertinents résultant d'une ONS (effets sur l'écosystème local), y compris les effets sur la croissance verte (par exemple, les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation durable des ressources naturelles non renouvelables).
Effets sur le genre et sur la société	Contribution de l'ONS à l'égalité des genres (par exemple, emploi, renforcement des capacités, propriété des moyens de production) et à l'inclusion sociale (par exemple, accès accru à l'électricité pour les populations rurales, inclusion financière des femmes et des pauvres, projets dans les États en transition, contribution à la sécurité alimentaire, programmes sociaux pour les populations locales).
Développement du secteur privé et effets de démonstration	Les effets de l'ONS sur le développement du secteur privé (par exemple, développement des chaînes de valeur) et sur la création d'un environnement favorable au secteur privé. Cette catégorie englobe l'allègement des contraintes financières et l'amélioration de l'offre d'intrants commerciaux, ainsi que le développement d'une bonne gouvernance d'entreprise, d'un savoir-faire managérial et technologique, de liens locaux et d'externalités positives.

*satisfaisante* correspond à une note de 1(*excellent*) ou 2 (*bon*), tandis qu'une note *moins que satisfaisante* correspond à une note de 3(*marginal*) ou 4(*médiocre*). L'évaluation de chaque catégorie est guidée par le manuel ADOA qui sert de document d'orientation général sur les processus et procédures ADOA. Une fois que toutes les catégories de résultats en matière de développement ont été notées, une note globale du projet pour ces résultats est obtenue en agrégeant les notes de toutes les catégories individuelles, en utilisant des pondérations spécifiques au type de projet. Les détails de la procédure de pondération sont également décrits dans le Cadre ADOA 2.0. Contrairement aux notations des catégories individuelles, la notation globale des résultats en matière de développement est plus ventilée, basée sur une échelle de 6 points, allant de 1-*excellent*, 2-*très bon*, et 3-*bon* (*plus que satisfaisant*), 4-*marginal*, 5-*insatisfaisant*, et 6-*très insatisfaisant* (*moins que satisfaisant*).

### 3.2.2. Notation globale des résultats attendus en matière de développement

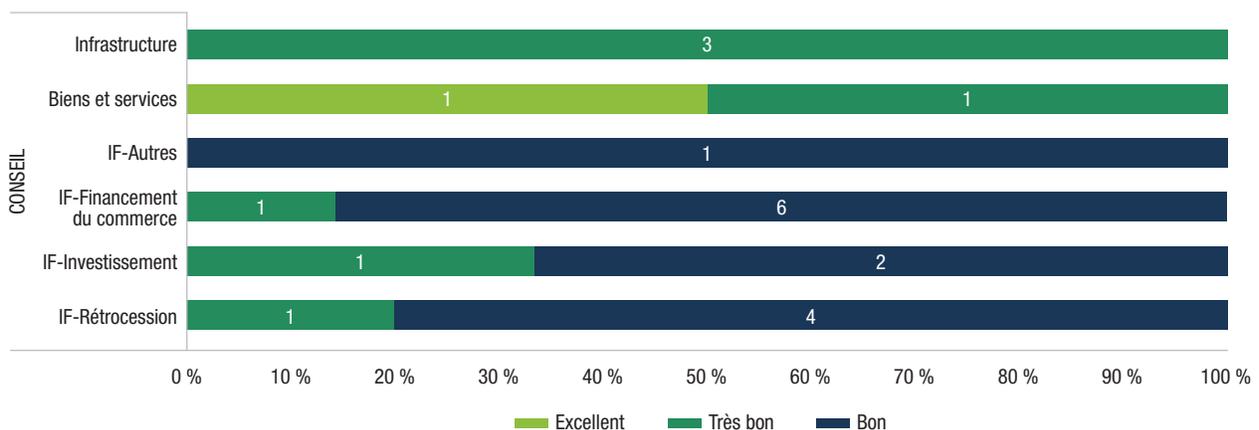
Il convient de noter que le cadre ADOA est un outil d'aide à la décision qui vient compléter les autres outils dont disposent les structures décisionnelles de la Banque pour écarter les projets dont les résultats en matière de développement et/ou les notes d'additionnalité ne sont pas *satisfaisants*. La figure 7 présente une synthèse des notes globales attribuées aux résultats attendus en matière de développement pour les 21 ONS approuvées par le Conseil en 2022. Tous les projets qui ont atteint



Tous les projets qui ont atteint le niveau du Conseil ont été jugés **plus que satisfaisants** en ce qui concerne les résultats en matière de développement.

le niveau du Conseil d'administration ont été jugés *plus que satisfaisants* en ce qui concerne les résultats en matière de développement. Sur les 21 projets approuvés par le Conseil, seul un projet, un projet de *biens et services* (le DAL Group Ltd-Phase II), correspondant à 5 % du financement total des ONS approuvées, a été jugé *excellent* en termes de résultats en matière de développement. Alors que sept projets, correspondant à 33 % du financement total des ONS, ont été jugés *très bons*. Treize (13) projets, soit 62 % des projets approuvés par le Conseil, ont été jugés *bons*. Le fait que les résultats globaux en matière de développement aient obtenu la note *plus que satisfaisante* au niveau du Conseil indique que la capacité de sélection fonctionne bien aux stades précédant l'examen par le Conseil (y compris au niveau de l'équipe pays et d'OpsCom). La répartition des résultats en matière de développement par type d'ONS, à l'exception des projets d'*infrastructure* et de *biens et services*, a varié entre les notes « *très bon* » et « *bon* ». Les trois projets d'*infrastructure* ont été jugés *très bons* sur le plan des résultats en matière de développement, tandis qu'un projet relatif aux *biens et services* a été jugé *excellent* et l'autre *très bon*.

**Figure 7 : Répartition des notes globales des catégories de résultats en matière de développement pour les ONS approuvées en 2022**



### 3.2.3. Notation des résultats attendus en matière de développement par catégorie

Cette section résume les notes attribuées à chaque catégorie de résultats en matière de développement pour tous les projets approuvés par le Conseil en 2022. En plus, le [tableau 3](#) résume la répartition des notes pour chaque catégorie de résultats en matière de développement par type d'opération.

Dans l'ensemble, toutes les ONS approuvées en 2022 ont reçu une note *plus que satisfaisante* pour ce qui est du développement du secteur privé et des effets de démonstration, ce qui laisse penser qu'elles ont de fortes répercussions positives sur les investissements du secteur privé. Les notes pour toutes les autres catégories individuelles étaient, selon le cas, *plus que satisfaisantes* ou *moins que satisfaisantes*.

#### a. Création d'emplois

Environ 32 749 emplois équivalents à temps plein (ETP) directs<sup>7</sup> devraient être créés pendant la durée de vie des projets approuvés, avec une moyenne d'environ 4,28 emplois par million d'USD investis. Si le nombre d'emplois qui devraient être créés est nettement supérieur à celui de 2021 (6 350) et de 2020 (14 446), le nombre moyen d'emplois créés par million d'USD investi est inférieur à celui des deux années précédentes (5,5 en 2021 et 9,5 en 2020). Cela s'explique par l'augmentation du soutien des PME par le biais d'intermédiaires financiers (banques, fonds de capital-investissement) en 2022 par rapport aux deux années précédentes, qui ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19. Comme l'année précédente,



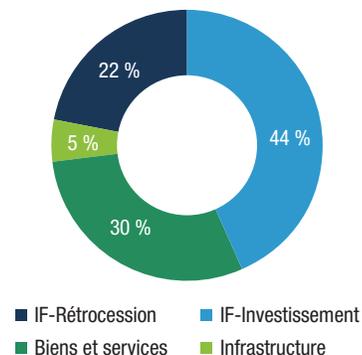
Environ **32 749 emplois** équivalents à temps plein (ETP) directs devraient être créés pendant la durée de vie des projets approuvés.

<sup>7</sup> Les projets approuvés en 2022 devraient générer beaucoup plus d'emplois indirects et induits, mais ces emplois ne peuvent pas être estimés avec précision ex ante.

<sup>8</sup> En règle générale, les projets d'infrastructure sont moins susceptibles de générer des emplois directs importants.

les projets d'opérations financières ont dominé les possibilités de création d'emplois et devraient fournir environ 65 % des emplois supplémentaires, tandis que 30 % et 5 % sont attendus respectivement des projets de *biens et services* et d'*infrastructures*<sup>8</sup> ([figure 8a](#)). Les projets qui devraient créer des emplois au cours de leurs cycles de vie respectifs sont les suivants : le fonds d'innovation Afric-invest-Cathay, un projet d'investissement d'intermédiaire financier qui devrait créer 7 788 nouveaux emplois, soit 12 emplois par million d'USD investi ; le fonds AfricaGoGreen, un fonds de prêt qui devrait créer 3 173 ETP supplémentaires, soit 6 emplois par million d'USD investi ; et le projet de prêt de la Banque Misr SAE, qui devrait créer 2 360 ETP supplémentaires, soit 11,4 emplois par million d'USD investi. Les deux projets de *biens et services*, le projet DAL Group Ltd-Phase II et le projet BUA Cement PLC, devraient créer 7 400 et 2 275 ETP supplémentaires sur leur durée de vie, soit respectivement 10,5 et 2,3 emplois par million d'USD investi. Ces investissements devraient être réalisés dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme l'agriculture, les PME dans divers secteurs, et dans divers projets existants « brownfield » ou nouveaux « greenfield ».

Figure 8a : Répartition par création d'emplois attendue pour les ONS approuvées en 2022 par type d'opérations



**Tableau 3 : Répartition par catégorie des résultats en matière de développement (RD) pour les ONS approuvées en 2022**

Catégories de RD	Opération	Excellent	Bon	Marginale	Médiocre	Sans objet
Avantages pour les ménages et création d'emplois	IF-Rétrocession	1	4			
	IF-Investissement		3			
	IF-Financement du commerce					7
	IF-Autres		1			
	Biens et services	1	1			
	Infrastructure		1	2		
Genre et effets sociaux	IF-Rétrocession		5			
	IF-Investissement		3			
	IF-Financement du commerce		6	1		
	IF-Autres			1		
	Biens et services	1	1			
	Infrastructure		1	2		
Infrastructure	IF-Rétrocession		2			3
	IF-Investissement		2			1
	IF-Financement du commerce					7
	IF-Autres					1
	Biens et services					2
	Infrastructure	1	2			
Effets sur l'environnement et contribution à la croissance verte	IF-Rétrocession		1	4		
	IF-Investissement			3		
	IF-Financement du commerce					7
	IF-Autres			1		
	Biens et services			2		
	Infrastructure	1	1	1		
Gouvernance et effets budgétaires	IF-Rétrocession			5		
	IF-Investissement			3		
	IF-Financement du commerce			7		
	IF-Autres			1		
	Biens et services	1	1			
	Infrastructure		3			
Intégration régionale et résilience économique	IF-Rétrocession		4	1		
	IF-Investissement		2	1		
	IF-Financement du commerce		1	6		
	IF-Autres		1			
	Biens et services	2				
	Infrastructure		2	1		
Développement du secteur privé et effets de démonstration	IF-Rétrocession		5			
	IF-Investissement	1	2			
	IF-Financement du commerce		7			
	IF-Autres		1			
	Biens et services	1	1			
	Infrastructure	1	2			

## b. Genre et résultats sociaux

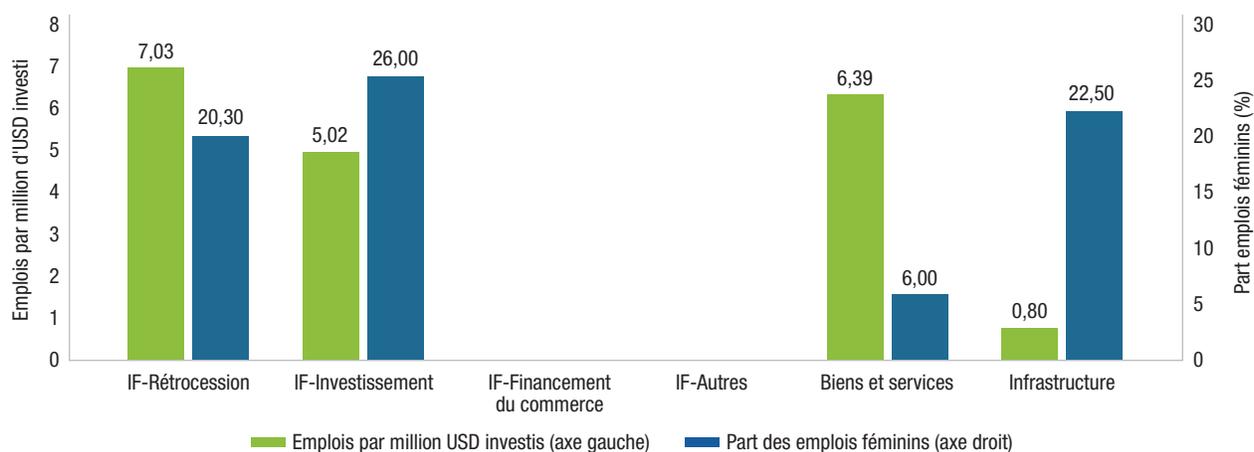
Cette catégorie se concentre sur tous les effets liés à l'inclusion sociale et économique, y compris les questions transversales comme le genre, la jeunesse, la fragilité et la population rurale, que la Banque appuie par le biais de son financement des ONS. Cela inclut l'inclusion financière des domaines mal desservis comme l'emploi des femmes, les PME détenues ou gérées par des femmes et les réalisations qui devraient profiter essentiellement aux pauvres tels que l'accès aux services par la population rurale et les petits exploitants agricoles. **Près de la moitié des projets approuvés par le Conseil en 2022 ont un fort potentiel en matière d'égalité des genres et de résultats sociaux, notamment en ce qui concerne l'aide au développement rural et aux États en transition.** L'évaluation ex ante positive de l'égalité des genres et des résultats sociaux est essentiellement imputable à la création d'emplois pour les femmes (voir [figure 8b](#)) et à l'aide apportée aux populations rurales et aux États en transition (voir [encadré 3](#) pour le projet du groupe DAL). D'après les estimations, 18 % en moyenne des emplois qui devraient être créés pendant la durée de vie des projets approuvés bénéficieront aux femmes. Ce chiffre est inférieur au niveau d'emploi des femmes (33 %) dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services en Afrique, et également inférieur à la part moyenne des femmes dans les projets en 2020 (40 %) et en 2021 (33 %). Plus précisément, le projet *AfricInvest-Cathay Innovation Fund* (un projet IF-investissement) devrait créer davantage d'emplois féminins (jusqu'à



Près de la moitié des projets approuvés par le Conseil en 2022 ont un **fort potentiel en matière d'égalité des genres et de résultats sociaux**, notamment en ce qui concerne l'aide au développement rural et aux États en transition.

43 % du nombre total d'emplois supplémentaires attendus) au cours de sa durée de vie, par rapport à la moyenne du nombre total d'emplois féminins créés (18 %). Outre l'amélioration de l'égalité des genres en matière d'emploi, le [tableau 4](#) montre que huit (38 %) et douze (57 %) des 21 projets approuvés par le Conseil devraient aider respectivement les communautés rurales mal desservies et les États en transition. En ce qui concerne les projets axés sur le développement rural, huit des 21 projets approuvés appuient l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales par le biais d'une aide aux agriculteurs et de projets liés à la production et à la transformation agricoles, à l'accès à l'énergie, à l'industrie manufacturière, à l'accès aux services financiers, aux soins de santé, à l'éducation, au logement et aux technologies de l'information. Plus précisément, d'ici à la fin de l'année 2030, l'un des projets de *biens et services*, DAL Group Ltd-Phase II, devrait soutenir près de 128 000 agriculteurs par le biais de son programme

**Figure 8b : Répartition par création d'emplois et par proportion d'emplois féminins pour les ONS approuvées en 2022**



### Encadré 3 : Genre et résultats sociaux du projet de prêt d'entreprise de premier rang de DAL Group Company Limited

Le projet est un prêt d'entreprise de premier rang (coût total du projet : 700 millions d'USD) accordé à DAL Group Company Limited pour financer la phase II (2021-2025) de son programme d'investissement et d'expansion à long terme au Soudan, au Soudan du Sud, en Éthiopie, au Tchad et au Cameroun. Le projet devrait avoir les répercussions suivantes sur le plan du genre et le plan social :

- **Programmes d'aide aux agriculteurs sous-traitants et agriculture contractuelle** : Le projet profitera à environ 128 000 agriculteurs par le biais de l'agriculture contractuelle et de la participation aux programmes de sous-traitance de DAL dans les chaînes de valeur du coton, de la canne à sucre, de la betterave, des arachides et de la gomme arabique. Environ 3 700 fournisseurs de bétail devraient bénéficier d'une chaîne de valeur pour la transformation et l'exportation de la viande.
- **Aide aux États en transition** : Plus de 90 % du coût du projet sera mis en œuvre dans trois États en transition, à savoir le Soudan, le Soudan du Sud et le Tchad. Du fait de ce projet, l'élevage et les parcs d'engraissement, l'abattoir et l'usine de transformation de la viande (8 % du coût du programme) seront plus proches des agriculteurs des régions locales, s'attaquant ainsi à un facteur potentiel de fragilité au Soudan.
- **Initiatives RSE** : Les activités RSE de DAL sont estimées à 18 millions d'USD au cours des 8 prochaines années et devraient bénéficier à plus de 2 millions de personnes dont 50 % devraient être des femmes et 75% des jeunes. Au cours des 4 dernières années (2018-2021), DAL a dépensé 6,4 millions d'USD pour des initiatives RSE bénéficiant à environ 460 000 personnes.
- **Emplois pour les femmes et soutien au développement rural** : Les femmes représentent actuellement 8 % de la main-d'œuvre de la division alimentaire de DAL, contre 7 % en 2020. En moyenne, 10 % (752 emplois) du nombre total d'emplois ETP prévus iront aux femmes. Bien qu'elle soit supérieure à la part des femmes au Soudan dans le secteur de l'industrie (4,7 %), cette proportion est inférieure à celle des femmes salariées au Soudan (21 %). Enfin, environ 35 % des activités du projet (ou 55 % du coût total) seront entièrement ou partiellement situées dans des zones rurales. Le projet devrait donc également contribuer au développement rural.

Source: Note ADOA sur DAL Group Limited - Phase II approuvée en 2022.

Tableau 4 : Aide au développement rural et aux États en transition, par type d'opération

Type d'opération	Nombre de projets appuyant le développement rural	Nombre de projets appuyant les États en transition	Part du coût total ou de la valeur du portefeuille de projets en faveur des États en transition (%)
IF-Rétrocession	3	3	11
IF-Investissement	3	2	53,5
IF-Financement du commerce		5	8,4
IF-Autres	1		
Biens et services		1	90
Infrastructure	1	1	
Total	8	12	

d'aide aux petits exploitants agricoles. L'aide apportée à ces petits exploitants comprend la fourniture d'intrants agricoles, la formation à la culture et à la gestion agricole, des services de transport, des services vétérinaires et

un marché de produits garantis. En outre, quelque 3 700 fournisseurs de bétail devraient bénéficier de la chaîne de valeur de la transformation et de l'exportation de la viande de l'entreprise.

En ce qui concerne l'aide aux États en transition, 57 % des projets approuvés par le Conseil en 2022 comprennent une aide à ces États. En moyenne, environ 41 % du coût total ou de la valeur de la réserve des projets approuvés devraient profiter aux États en transition par une aide au commerce, aux agro-industries, aux énergies renouvelables, au refinancement des prêts hypothécaires et aux PME, entre autres (tableau 4). Ces projets devraient avoir de fortes répercussions sociales positives en raison des grands besoins non satisfaits dans ces États.

### c. Intégration régionale et économies ou recettes nettes en devises

Environ 67 % des projets approuvés par le Conseil en 2022 ont une couverture panafricaine et contribuent donc à la réalisation d'une des priorités des High 5 de la Banque, à savoir Intégrer l'Afrique. La majorité des projets (93 %) ayant une couverture panafricaine relèvent des IF-opérations et un projet (7 %) des opérations de biens et services. Ces projets devraient générer des recettes ou des économies nettes de change de 321 millions d'USD et des échanges intra-africains d'une valeur de 560 millions d'USD. Cela montre comment la Banque accompagne l'intégration régionale et la résilience économique de ses pays membres régionaux.

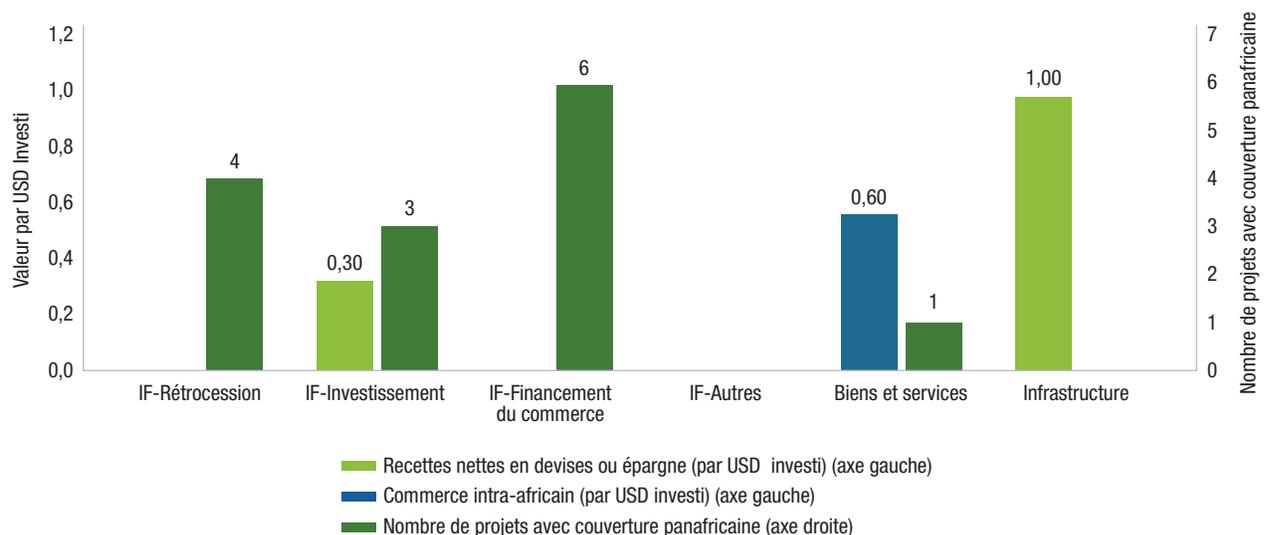


Par exemple, le projet de la Société financière africaine (AFC) devrait investir environ 22 % de la valeur de la réserve des opérations à long terme dans la prestation de services régionaux de transport et de logistique et soutenir la prestation de services de gestion du trafic aérien et de navigation aérienne dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Il facilitera également le développement de zones économiques spéciales au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Togo afin d'appuyer l'exportation de bois et de produits du bois de ces pays.

### d. Accès au financement

En 2022, la Banque a investi 1,4 milliard d'USD dans des ONS approuvées en vue d'atténuer les contraintes de financement pour 740 entreprises

Figure 9 : Transactions d'intégration régionale par type d'opération





Les projets approuvés par le Conseil devraient bénéficier à **740 entreprises**, contre 416 entreprises en 2021.

dans leurs réserves d'opérations prioritaires, augmentant ainsi le nombre d'entreprises bénéficiaires de 78 % par rapport à 2021. Le tableau 5 montre qu'en 2022, les projets approuvés par le Conseil devraient bénéficier à 740 entreprises, contre 416 en 2021. La majorité (90 %) des entreprises de la réserve sont financées par des opérations *IF-Rétrocession* (59 %), suivies par des opérations de *financement du commerce* (24 %) et des opérations *IF-Investissement* (7 %). Cela comprend 177 institutions financières (152 en 2021) et 563 entreprises (254 en 2021). De même, le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) appuyées par les ONS directement financées par la Banque a plus que doublé en 2022, passant à 415 PME (56 % des entreprises bénéficiaires) contre 190 PME (46 % des entreprises bénéficiaires) en 2021 (tableau 5). Par exemple, la Banque a accordé une ligne de crédit de 160 millions d'USD à la Banque Misr SAE (BM) d'Égypte pour financer 390 PME (41 % de la valeur de la réserve d'opérations la BM) et 7 entreprises (59 % de la valeur de la réserve) dans divers secteurs clés de l'économie égyptienne. Le montant moyen des prêts est d'environ 441 000 USD, avec une durée moyenne de 6 ans, ce qui est supérieur à la durée moyenne du portefeuille de prêts de la BM, qui est de 3 ans. Cela montre comment la Banque atténue (par le biais d'intermédiaires financiers) les difficultés financières

auxquelles sont confrontés le secteur privé et les PME en particulier.

### e. Production d'électricité

Le financement de la Banque en 2022 devrait contribuer à la production de 4 257,5 MW d'électricité dans plusieurs pays africains. L'augmentation de la production d'électricité est portée par deux projets d'*infrastructure* électrique, deux projets *IF-Investissement* et un projet *IF-Rétrocession* approuvés par le Conseil en 2022. Les résultats de la production d'électricité de chaque projet sont les suivants :

- **Hidroeléctrica Cahora Bassa:** Le projet vise à prolonger de 25 ans la durée de vie économique de la centrale hydroélectrique existante de 2 075 MW (qui représente plus de 80 % de la production d'électricité du Mozambique). Compte tenu du déficit électrique actuel de 2 154 MW dans la région de l'Afrique australe, le projet devrait contribuer à combler le déficit de production d'électricité en ajoutant 110 MW à la capacité de production existante.
- **Projet solaire photovoltaïque de Kairouan :** Le projet comprend la construction et l'exploitation d'une centrale électrique de 100 MW qui ajou-



Le financement de la Banque en 2022 devrait contribuer à la production de **4 257,5 MW** d'électricité dans plusieurs pays africains.

Tableau 5 : Nombre d'entreprises du secteur privé financées par des projets approuvés par le Conseil

Type d'opération	Bénéficiaires	Entreprises	PME	Toutes les entreprises	Contribution de la Banque (millions d'USD)
IF-Rétrocession	2	435	390	437	690
IF-Investissement		53	25	53	45,88
IF-Financement du commerce	174			174	541,94
IF-Autres	1	75		76	125
Biens et services					
Infrastructure					
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>563</b>	<b>415*</b>	<b>740</b>	<b>1 402,81</b>

\*Il s'agit d'un nombre minimum de PME, étant donné que certains projets n'ont pas été en mesure d'estimer le nombre de PME à financer.



tera 1,7 % à la puissance installée actuelle de 5,9 GW en Tunisie. Il devrait également contribuer à diversifier le bouquet énergétique du pays, qui est composé à 97 % de combustibles fossiles, l'énergie solaire et l'énergie éolienne représentant respectivement environ 1 % et 2 %. En outre, le projet devrait produire une moyenne de 232 GWh par an, améliorant ainsi la sécurité énergétique et la résilience du pays. Le tarif d'achat de 0,035 USD/kWh représente environ un tiers du coût de production moyen du parc de production actuel dominé par le gaz en Tunisie (0,096 USD/kWh). Par conséquent, le projet devrait permettre de réduire les coûts de production d'électricité d'environ 107 millions d'USD (en valeur actuelle nette - VAN) au cours de la période d'évaluation.

- **Africa Finance Corporation (AFC):** Le projet devrait contribuer à augmenter la capacité de production d'électricité au Nigeria de 240 MW d'énergie hydroélectrique, ce qui équivaut à 0,8 % du plan du gouvernement nigérian visant à produire 30 000 MW à l'horizon 2030 et à raccorder 240 000 foyers et entreprises supplémentaires. En outre, il devrait également ajouter 65 MW d'énergie captive à l'économie du pays.
- **Fonds Evolution III :** Les investissements du Fonds devraient contribuer à la production de 3 262,5 MW supplémentaires d'électricité de sources renouvelables, soit une fourniture d'électricité annuelle estimée à 11,43 TWh en Afrique. Cette production correspond à une augmentation de 5,8 % de la puissance installée d'électricité de sources renouvelables sur le continent par rapport aux 55 863 MW de 2021, contribuant ainsi à diversifier le bouquet énergétique de l'Afrique,

dont les centrales électriques sont essentiellement à combustibles fossiles (représentant 80 %). En outre, compte tenu de la consommation annuelle d'électricité par habitant, estimée à 621 kWh en Afrique, l'approvisionnement en électricité du projet a le potentiel d'accroître l'accès à l'électricité en connectant 18,4 millions de personnes à l'énergie de sources renouvelables.

- **Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB) :** Le projet devrait financer 13 sous-projets portant sur la construction de centrales d'électricité de sources renouvelables en Tanzanie, à Madagascar, en RDC, au Burundi, en Ouganda, au Kenya et au Zimbabwe et produire globalement 106 MW d'énergie solaire, 100 MW d'énergie éolienne, 264 MW d'énergie hydroélectrique, 40 MW d'énergie utilisant des déchets de bagasse et 35 MW d'énergie captive. Ce projet devrait contribuer à augmenter la puissance installée et des taux de couverture électrique dans les États membres régionaux ciblés.

### f. Recettes publiques

**Les projets approuvés par le Conseil en 2022 devraient générer 2,421 milliards d'USD de recettes fiscales.** La ventilation par type de projet révèle que les contributions aux recettes fiscales provenant des opérations relatives aux *biens et services* sont les plus élevées (devraient produire 1,002 milliard d'USD), suivies par les infrastructures (711 millions d'USD), les opérations *IF-Financement du commerce* (331 millions d'USD), les opérations *IF-Investissement* (324 millions d'USD) et les opérations *IF-Rétrocession* (53 millions d'USD). Plus précisément, les deux projets de *biens et services* comprennent les projets BUA Cement Plc et DAL Group Ltd - phase II - qui devraient produire des recettes publiques à hauteur respectivement de 754 millions d'USD et 248

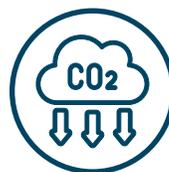


Les projets approuvés par le Conseil en 2022 devraient générer **2,421 milliards d'USD** de recettes fiscales.

millions d'USD. Les projets Nairobi-Nakuru-Mau Summit Highway et Hydroélectrique Cahora Bassa, dans le domaine des *infrastructures*, produiront 410 millions d'USD et 280 millions d'USD de recettes pour les gouvernements, respectivement. Comme on pouvait s'y attendre, lorsque les recettes publiques nettes sont normalisées par USD investi, les projets de *biens et de services* et les projets d'*infrastructure* ont les recettes publiques les plus élevées, avec respectivement 0,55 et 0,29 par USD investi. Viennent ensuite le *financement du commerce* (0,09), *IF-Investissement* (0,07) et *IF-Rétrocession* (0,07) (voir figure 10).

### g. Réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

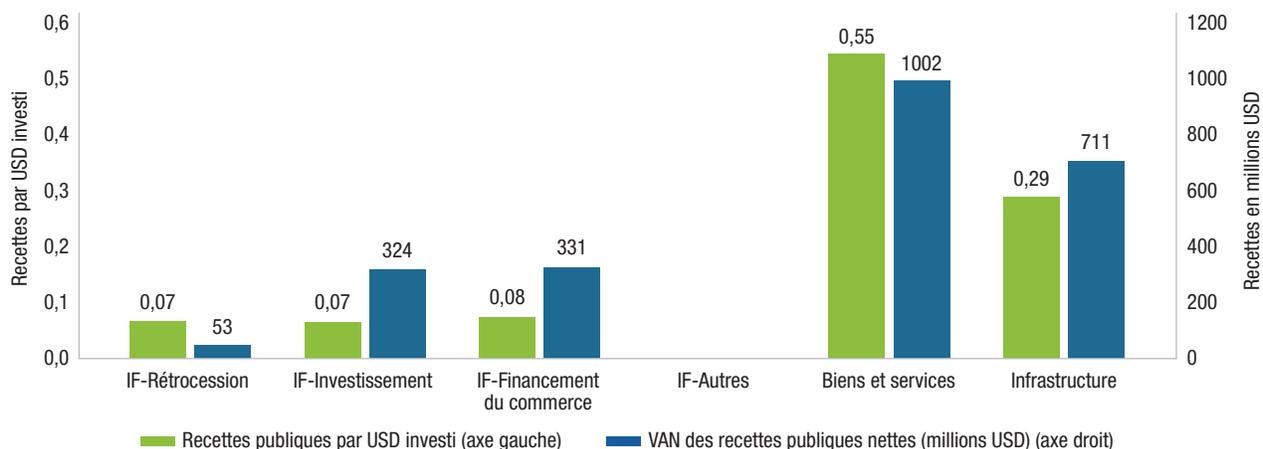
Les ONS de la Banque en 2022 devraient contribuer à éviter plus de 46 millions de tonnes d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), ce qui témoigne de l'engagement de la Banque à accompagner les opérations climato-intelligentes. Six des 21 ONS approuvées par le Conseil en 2022 devraient contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Le projet d'investissement en fonds propres de la Banque pour le commerce et le développement de l'Afrique orientale et australe (TDB), à travers la construction d'une centrale hydroélectrique de 16 MW au Burundi, devrait permettre d'éviter l'émission d'environ 69 936 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, tandis que le sous-projet de systèmes solaires domestiques hors réseau à Nairobi devrait annuler 1 940 tonnes de CO<sub>2</sub>. Le fonds **AfricaGoGreen** devrait investir dans 6 entreprises afin d'utiliser des technologies d'efficacité énergétique



Les ONS de la Banque en 2022 devraient contribuer à éviter plus de **46 millions de tonnes** d'émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

qui permettraient de remplacer au moins 659 millions de litres de combustibles fossiles dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'agriculture, ce qui se traduira par 268 800 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées. Le fonds devrait également financer un sous-projet de fabrication et de distribution de fourneaux propres et efficaces qui remplaceront 17,1 millions de tonnes de bois de chauffage, ce qui permettra d'éviter 28,2 millions de tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> dues au bois de chauffage. Les deux projets d'*infrastructure*, le **Projet solaire photovoltaïque de Kairouan** en Tunisie et le **Projet Hydroélectrique Cahora Bassa** au Mozambique, devraient contribuer à éviter respectivement jusqu'à 108 848 tCO<sub>2</sub>eq par an et 13 568 663 tCO<sub>2</sub>eq par an sur la durée de vie des projets. Le **Fonds Evolution III** a l'intention de financer des sous-projets ayant uniquement des activités commerciales dans le domaine de la production d'énergie renouvelable ou des technologies d'efficacité énergétique. Ces opérations devraient permettre d'éviter ou de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, estimées à 3,6 millions de tCO<sub>2</sub>e sur la durée de vie du fonds. Enfin, le projet de **BUA Cement Plc** comporte des éléments d'atténuation du changement climatique qui représentent environ 30 % de

Figure 10 : Recettes publiques attendues par type d'opération (par USD investi)



son coût. Il s'agit notamment du remplacement partiel du charbon utilisé dans les fours thermiques de la cimenterie de Sokoto, remplacement de la centrale électrique au fioul lourd existante de 32 MW par des centrales alimentées au GNL de 120 MW, et de la production d'énergie solaire photovoltaïque de 10 MW pour l'éclairage. Globalement, le projet permettra d'éviter 268 ktCO<sub>2</sub>eq par an.

### 3.3. Amélioration de la qualité à l'entrée

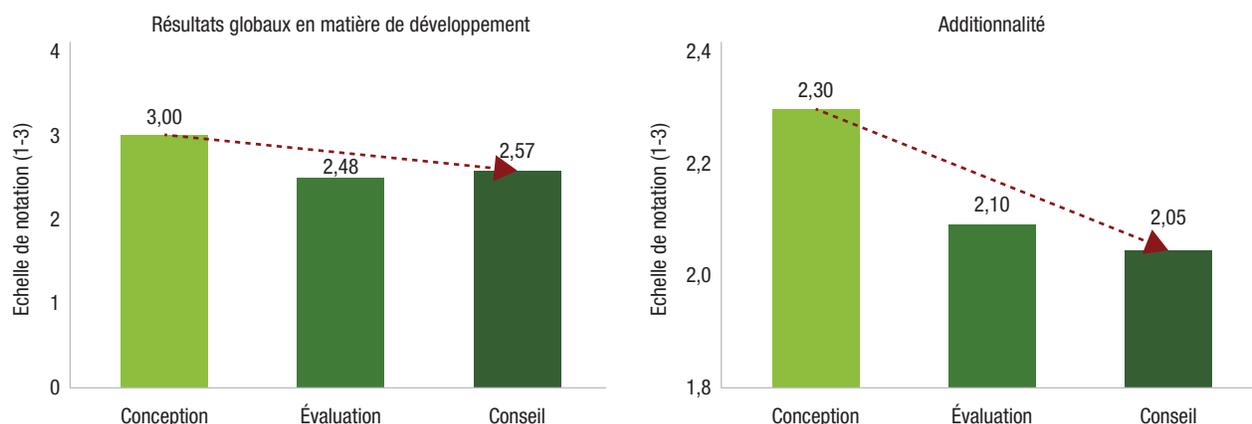
Comme mentionné plus haut, pour améliorer la qualité à l'entrée des projets d'ONS, chaque projet peut avoir (selon le type de projet) jusqu'à cinq notes ADOA à mesure qu'il progresse dans les étapes de traitement, à savoir les étapes de conception, d'évaluation et du Conseil. La figure 11 montre que la note moyenne des *résultats globaux en matière de développement* des ONS approuvées par le Conseil en 2022 est passée de 3,00 au stade de la conception à 2,57 au stade du Conseil d'administration (plus le chiffre est bas, meilleure est la note). De même, la note de *l'additionnalité globale* est passée de 2,30 au stade de la conception à 2,05 au stade du Conseil d'administration. Une tendance similaire à l'amélioration de la qualité a été observée en 2021. La note moyenne des *résultats globaux en matière de développement* est passée de 3,00 au stade de la conception à 2,71 au stade du Conseil d'administration, et de 2,09 à 2,00 pour les notes de *l'additionnalité globale*. En ce qui concerne cette dernière, tous les projets approuvés en 2022 ont été jugés *positifs* au stade du Conseil, à



l'exception d'un projet jugé *marginalelement positif*, alors qu'en 2021, tous les projets ont été jugés *positifs*. En 2022, un (01) et sept (07) projets ont été jugés *excellents* et *très bons*, respectivement, pour les *résultats globaux en matière de développement*, alors qu'en 2021, aucun projet n'a été jugé *excellent* mais quatre projets ont été jugés *très bons* pour les *résultats globaux en matière de développement* au stade du Conseil.

D'une manière générale, l'amélioration des notations est en partie attribuable à l'obtention d'informations supplémentaires sur les projets au stade de l'évaluation. L'amélioration des notations peut également s'expliquer par le rôle joué par l'équipe ADOA qui a dispensé des conseils aux chefs de projet sur la manière dont il était possible de restructurer les projets pour améliorer leurs résultats en matière de développement.

**Figure 11 : Notes moyennes des ONS approuvées aux différentes étapes de traitement (plus le chiffre est faible, meilleure est la note)**

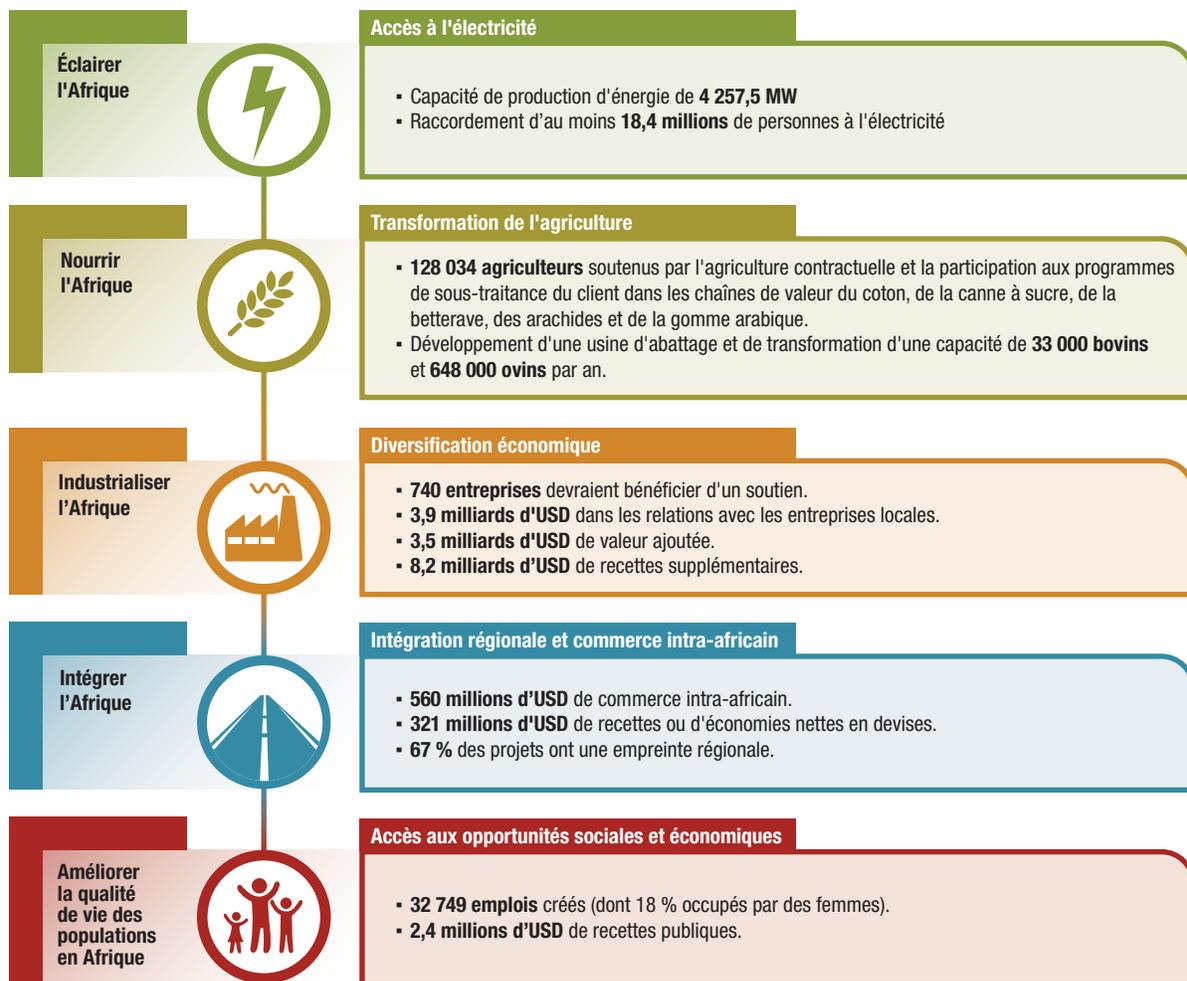


### 3.4. Contribution ex ante des ONS à l'agenda des High 5 de la Banque

La figure 12 présente un aperçu de la contribution attendue des projets approuvés par le Conseil d'administration en 2022 à l'agenda des High 5 de la Banque. Dans le cadre de la priorité « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », la production supplémentaire devrait être de 4 257,5 MW et au moins 18,4 millions de personnes devraient être raccordées à l'électricité. Pour la priorité « Nourrir l'Afrique », un projet approuvé comprend le développement d'une usine d'abattage et de transformation d'une capacité de 33 000 bovins et 648 000 ovins par an, ainsi qu'une usine de levure produisant

18 250 tonnes par an, ce qui devrait améliorer l'accès à une alimentation de qualité. En ce qui concerne la priorité « Industrialiser l'Afrique », les ONS approuvées en 2022 devraient soutenir 740 entreprises et produire 3 884,2 millions d'USD en échanges commerciaux locaux, tandis que deux projets approuvés impliquent la génération de recettes supplémentaires estimés à 8,2 milliards d'USD et une valeur ajoutée estimée à 3,53 milliards d'USD. La priorité « Intégrer l'Afrique » devrait être stimulée par l'augmentation des projets panafricains qui devraient dégager 520 millions d'USD d'échanges intra-africains, tout en produisant 321 millions d'USD de recettes ou d'économies en devises. Enfin, la création attendue de 32 749 emplois ETP supplémentaires devrait améliorer la qualité de vie des Africains.

Figure 12 : Contribution ex ante des opérations non souveraines aux High 5





## 4. Activités de production de connaissances, de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances

La division, en plus de soutenir la Direction dans l'évaluation de l'assurance qualité des ONS, mène des activités de connaissance pour rester informée des nouveaux développements et des améliorations dans les méthodologies et les indicateurs d'évaluation ex ante. L'équipe ADOA est engagée dans la recherche afin de produire des éléments probants pour renforcer l'évaluation ADOA, ainsi que pour améliorer l'intégration d'une culture axée sur les résultats au sein de la Banque et dans d'autres institutions financières partenaires. La production de connaissances est tout aussi importante pour générer des informations pertinentes d'un point de vue opérationnel afin d'alimenter les unités opérationnelles de la Banque. En 2022, l'équipe a élaboré plusieurs produits de connaissance, mené des activités de renforcement des capacités et diffusé ses produits de connaissance auprès de ses parties prenantes, comme indiqué dans les sections suivantes.

### 4.1. Production de connaissances

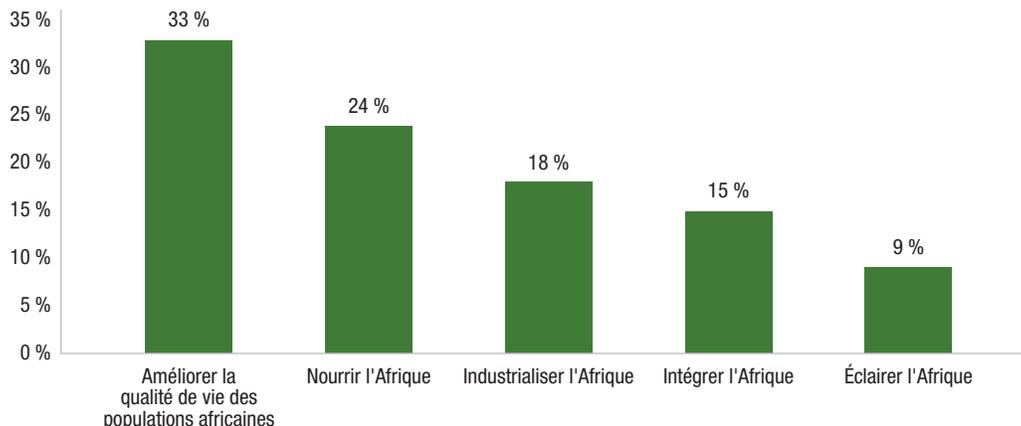
En 2022, l'équipe a entrepris plusieurs activités de recherche sur la production de connaissances afin de rester à l'avant-garde de la mesure des résultats ex ante



L'équipe a élaboré un total d'environ **21 produits de connaissance**, dont 11 articles de journaux évalués par des pairs, 7 documents de travail et notes économiques évalués par des pairs, et 3 rapports.

et de fournir des données de référence permettant les comparaisons entre projets. En conséquence, l'équipe a élaboré un total d'environ 21 produits de connaissance, dont 11 articles de journaux évalués par des pairs, 7 documents de travail et notes économiques évalués par des pairs, et 3 rapports. Ces produits de connaissance couvrent divers secteurs résumés dans les High 5 comme suit (voir [figure 13](#)) : Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie (9 % des produits de connaissance) ; Nourrir l'Afrique (24 %) ; Industrialiser l'Afrique (18 %) ; Intégrer l'Afrique (15 %) ; et Améliorer la qualité de vie des populations africaines (33 %). Certains des produits phares de la connaissance sont résumés dans les sections suivantes.

Figure 13 : Répartition des produits de la recherche par priorité des High 5



#### 4.1.1. Demande et offre de financement du commerce en Afrique

L'équipe ADOA et l'équipe chargée du financement du commerce (PIFD 3) ont lancé en 2021 la première phase d'une enquête sur le financement du commerce axée sur la demande. Les années précédentes, l'équipe a produit des rapports sur le financement du commerce basés sur des données d'enquête recueillies auprès des fournisseurs de financement du commerce. Premier du genre, le rapport de 2022 sur le financement du commerce évalue la demande de ce financement en Afrique et les défis auxquels sont confrontées les entreprises à travers le continent en utilisant des données collectées auprès d'un échantillon d'entreprises et de banques au Kenya et en Tanzanie. Parmi les principales conclusions, la demande non satisfaite de financement du commerce au Kenya et en Tanzanie s'élève respectivement à environ 3 milliards d'USD et 1,30 milliard d'USD. Ces écarts représentent respectivement 14 % et 9 % de la valeur totale du commerce au Kenya et en Tanzanie. En plus, chaque année, environ 1 exportateur sur 4 au Kenya et

1 exportateur sur 5 en Tanzanie ne parviennent pas à réaliser certaines ventes à l'exportation en raison d'un manque d'accès au financement du commerce. L'étude montre aussi que l'amélioration de l'accès à ce type de financement a des répercussions positives sur la productivité des exportations, l'emploi et le nombre de destinations d'exportation desservies par les entreprises au Kenya et en Tanzanie. L'équipe étudiera, dans un avenir proche, d'autres possibilités de poursuivre l'étude de la demande de financement du commerce dans d'autres pays et régions.

#### 4.1.2. Les IFD mettent-elles leurs fonds au service de leur mandat ?

Pour comprendre comment la Banque et d'autres IFD sélectionnent les intermédiaires financiers pour une allocation efficace et inclusive du capital, l'équipe a entrepris une activité de recherche pour déterminer si les lignes de crédit (LC) accordées par les IFD permettent d'atteindre les objectifs en matière de développement, qui comprennent l'amélioration de la concurrence dans le secteur financier et l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises. Le rapport montre que si les IFD mettent en œuvre différents types d'opérations comme le financement direct de projets, les prises de participation et les garanties, les LC proposées aux banques sont les instruments préférés des IFD pour atteindre les petits emprunteurs comme les PME dans le secteur réel. En effet, ces banques ont une meilleure connaissance du terrain et sont bien placées pour procéder aux vérifications préalables concernant les PME.



L'équipe ADOA et l'équipe chargée du financement du commerce (PIFD 3) ont lancé en 2021 la première phase d'une **enquête sur le financement du commerce axée sur la demande**.

En utilisant des données sur les LC fournies par les IFD aux banques africaines entre 2007 et 2019, le rapport montre que les banques bénéficiaires de ces LC sont plus grandes (en termes d'actifs, de capitaux propres et de passifs) avec une meilleure qualité d'actifs et des rendements plus élevés sur les actifs et les capitaux propres que les banques relativement petites. Si ce profil des banques est compatible avec une atténuation adéquate des risques par les IFD, l'équipe estime qu'il peut être moins cohérent avec les considérations de développement qui motivent l'utilisation des LC en premier lieu. Cette sélectivité des IFD dans l'octroi des LC peut engendrer un risque de concentration des « grandes » banques, ce qui pourrait limiter la concurrence dans le secteur bancaire. Les implications de politique sont que, compte tenu des notations élevées dont jouissent les IFD en matière de risque, elles sont les mieux placées et pourraient accroître leur soutien aux petites banques qui travaillent en étroite collaboration avec les PME et les clients du segment mal desservi du marché du crédit en Afrique. En outre, des mesures plus proactives devraient être mises en place ex ante pour garantir la priorisation des résultats en matière de développement attendus des LC accordées par les IFD aux grandes banques.

#### **4.1.3. Évaluation des dispositifs institutionnels de mesure et de reporting des résultats des opérations non souveraines des IFD**

L'équipe a également mené une étude pour comprendre comment les systèmes de mesure et de reporting des résultats (RMRS) des IFD sont mis en place pour assurer une circulation complète de l'information, depuis les évaluations ex ante jusqu'aux évaluations ex post. L'étude utilise le cadre nouvellement mis au point de l'intégration « dur » ou « douce » des RMRS, ainsi que des données primaires et secondaires provenant des RMRS de 11 IFD pour examiner la mise en place et l'efficacité des différents systèmes de reporting et mécanismes de résultats actuellement en vigueur au sein des IFD. Les résultats de l'étude montrent que les IFD disposent de différents RMRS pour documenter l'impact de leurs interventions. Cependant, on en sait moins sur les méthodologies utilisées pour évaluer les résultats en matière de développement ou sur les structures institutionnelles chargées de mesurer ces résultats et d'en rendre compte. Cela entrave la connaissance de ce qui



fonctionne ou ne fonctionne pas du point de vue du financement du développement, empêchant les mécanismes de retour d'information permettant aux IFD de tirer des enseignements des interventions antérieures, d'atténuer les risques et, en fin de compte, d'améliorer les interventions ultérieures. Les résultats révèlent également que, bien que toutes les IFD interrogées mesurent les résultats attendus (ex ante) et ex post en matière de développement, seules 27 % d'entre elles disposent d'un système RMRS pleinement intégré qui permet un retour d'information à 360 degrés sur l'efficacité sur le plan du développement.

#### **4.1.4. Mobilisation des ressources pour les activités de recherche**

En 2022, la division a reçu un don de recherche de près d'un demi-million d'USD du Fonds de coopération économique Corée-Afrique (KOAFEC) pour mettre en œuvre un programme de recherche et de sensibilisation de quatre ans. Ce programme vise à déterminer si la certification de la qualité des céréales au niveau des petits exploitants peut améliorer considérablement le revenu agricole et la résilience en matière d'alimentation et de nutrition, ainsi que la consommation de produits alimentaires de qualité. L'intérêt principal est de savoir si l'amélioration des connaissances des petits exploitants sur la qualité des céréales produites et la certification de cette qualité par une tierce partie indépendante renforceront la position des petits exploitants sur le marché, leur permettant d'obtenir des prix plus élevés et d'augmenter leurs investissements dans l'amélioration de la qualité. Cette recherche pourrait déboucher sur plusieurs résultats po-

sitifs, notamment l'autonomisation des petits exploitants dans les négociations commerciales, leur permettre d'obtenir des prix plus élevés et encourager l'adoption de technologies susceptibles d'accroître la production et la résistance des céréales adaptées à la transformation et à l'exportation de produits à haute valeur ajoutée. Le projet sera piloté au Ghana. L'équipe de recherche renforcera les capacités au Ghana en menant des actions de sensibilisation auprès d'un large éventail de parties prenantes, notamment les agriculteurs, les courtiers, les transformateurs, le ministère de l'Agriculture, la bourse des produits de base du Ghana, le Conseil des céréales du Ghana et l'autorité ghanéenne de normalisation.

#### 4.1.5. Publications dans des revues à comité de lecture et notes économiques

Outre les produits de connaissance phares susmentionnés, en 2022, l'équipe a fait 11 publications dans des revues internationales comme African Development Review, Sustainability, Review of Quantitative and Accounting, Annual Review of Resource Economics, Journal of the Knowledge Economy, Science, Technology and Public Policy et European Accounting Review. En outre, l'équipe a également produit 7 documents de travail (dans Groupe de la Banque africaine de développement - Working Paper Series, Agricultural Policy Research in Africa (APRA) Working Paper) et des Notes d'orientation (dans African Economic Brief ; Africa Policy Research Institute ; Agricultural Policy Research in Africa (APRA) Policy Brief ; COP 27 Energy Efficiency Magazine). Les travaux de recherche réalisés en 2022 ont porté sur les domaines suivants : agriculture, énergie, revenus des ménages et des exploitations agricoles, entreprises, finance, capital-risque, mobilisation des



**Les travaux de recherche réalisés en 2022 ont porté sur les domaines suivants : agriculture, énergie, revenus des ménages et des exploitations agricoles, entreprises, finance, capital-risque, mobilisation des ressources, envois de fonds, mesure de l'impact sur le développement et infrastructures.**

ressources, envois de fonds, mesure de l'impact sur le développement et infrastructures. Ces produits de connaissance renforcent la capacité des membres de l'équipe ADOA à rester informés des nouveaux développements dans leurs domaines d'expertise respectifs et contribuent à améliorer les méthodologies d'évaluation ex ante et à enrichir les futures ONS. L'annexe 3 donne une liste complète de ces produits de connaissance réalisés par l'équipe.

## 4.2. Renforcement des capacités

L'équipe ADOA a assuré le renforcement des capacités internes et externes de l'écosystème des ONS et des institutions régionales et non régionales en 2022. Au sein de la Banque, l'équipe a fait une présentation du cadre ADOA à l'unité de l'Initiative des emplois pour les jeunes en Afrique et a présenté le cadre ADOA à plusieurs unités de la Banque. À l'extérieur, l'équipe a offert à la Banque de développement du Ghana une formation sur l'évaluation de l'impact des projets sur le développement. Pour améliorer ses compétences, l'équipe a également suivi des cours de formation sur les sujets suivants : la démonstration de l'analyste ESG de l'apprentissage automatique (MALENA) de la SFI et son utilisation pour l'analyse des sentiments ESG concernant le développement du leadership pour l'économie agricole et appliquée et la contribution de la bioéconomie aux objectifs de développement durable (ODD).

## 4.3. Diffusion des connaissances

En 2022, l'équipe a participé à un dialogue de politique de haut niveau et à des discussions sur la diffusion des connaissances avec d'autres organisations sœurs et des gouvernements. Parmi les plus importantes de ces activités figurent les suivantes : la présentation du rapport Trade Finance Demand and Supply in Africa lors de l'atelier sur le financement du commerce organisé par la Société financière internationale, l'Organisation mondiale du commerce et le gouvernement de la Côte d'Ivoire ; l'exposé sur l'accès à l'énergie pour les usages productifs lors de l'atelier de capitalisation de la Banque sur l'évaluation de l'impact du Programme de connectivité de dernier kilomètre organisé par IDEV ; la série de séminaires de recherche de la BAD sur les thèmes suivants : La conception du marché de l'électricité pour l'intégration de l'énergie solaire et le stockage des batteries - leçons



de Singapour ; La relation entre la taille et la productivité de l'exploitation agricole : Résultats d'une analyse de panel des petites et moyennes exploitations agricoles au Nigeria ; et Évaluation des dispositifs institutionnels de mesure et de reporting des résultats des opérations non souveraines des IFD. L'équipe a également participé à une douzaine de conférences internationales en 2022 en vue de diffuser les produits de la recherche et d'assurer la liaison avec les pairs. Ces conférences comprennent : la conférence annuelle de l'AVCA ; le webinar de la GIZ sur les pertes post-récolte et les effets économiques connexes ; l'horticulture régionale de l'Afrique de l'Ouest : Horticulture pour la nutrition alimentaire et Conférence sur les moyens de subsistance ; Agricultural Policy Research in Africa (APRA) ; Réunion annuelle 2022 de l'Agricultural and Applied Economic Association (AAEA) ; European conference of the International Association for Energy Economists ; 19<sup>e</sup> International Schumpeter Conference ; Purdue University's Agricultural Economics Department Seminar ; UNU-WIDER Aid Effectiveness Conference ; African Economic Conference.

L'équipe ADOA a également participé à plusieurs réunions des groupes de travail sur les Indicateurs harmonisés pour les opérations du secteur privé (HIPSO) au cours de l'année 2022. En 2022, HIPSO a élaboré 156 indicateurs à partir des 38 indicateurs initiaux qui comprennent des indicateurs au niveau des domaines thématiques et des secteurs. HIPSO et ses partenaires cherchent à améliorer les indicateurs pour les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agroalimentaire. Quelques responsables d'ADOA ont participé aux

différents groupes de travail HIPSO tout au long de l'année : sur le genre, les services financiers, les services d'infrastructure, l'environnement et les questions sociales, les objectifs de développement durable (ODD) et la plateforme IRIS (*Impact Reporting and Investment Standards*). L'objectif des groupes de travail était de continuer à améliorer la pertinence et la couverture des indicateurs HIPSO, tandis que l'objectif du groupe de travail IRIS-HIPSO était d'assurer la convergence des moyens de mesure et des définitions entre IRIS et HIPSO. L'équipe a également participé à quatre réunions trimestrielles virtuelles HIPSO et à environ trois réunions du comité de pilotage. L'équipe ADOA a dirigé le groupe de travail sur l'infrastructure.



## 5. Conclusion

L'équipe ADOA a évalué 39 projets d'ONS en 2022 en termes d'additionnalité et de résultats attendus en matière de développement. Elle a émis 81 notes ADOA à différents stades de traitement des projets, dont 24 ont été soumises au Conseil d'administration. Le Conseil a approuvé 21 projets, tandis que sa décision sur 3 projets a été reportée à 2023. Toutes les ONS approuvées par le Conseil, à l'exception d'une seule, ont reçu une note *plus que satisfaisante* concernant l'additionnalité globale. Un projet d'ONS a été jugé *moins que satisfaisant* pour ce qui est de l'additionnalité globale en raison de sa capacité perçue à lever des fonds auprès de sources commerciales. L'additionnalité financière positive a été le principal moteur de l'additionnalité globale, exclusivement pour 15 projets (75 %). Les autres facteurs ont été l'amélioration de la conception et des normes, ainsi que l'atténuation du risque politique, qui ont été jugés *positifs* conjointement avec l'additionnalité financière (20 %), tandis qu'un projet (5 %) a été jugé exclusivement *positif* pour l'amélioration de la conception et des normes. La note positive attribuée à l'additionnalité financière s'explique essentiellement par l'apport de financements à long terme d'une durée moyenne de 9,6 ans, de capital-risque à des fonds d'investissement principalement, et d'allègement de capital sous la forme d'accords de participation au risque à des banques commerciales. La fourniture d'une assistance technique a contribué à l'évaluation positive de l'amélioration de la conception et des normes, tandis que la garantie partielle des risques et l'aide aux États en transition ont contribué à l'évaluation positive de l'atténuation des risques politiques. Ces facteurs d'additionnalité mettent en effet en évidence les risques élevés pris par les institu-

tions de financement du développement pour soutenir le développement du secteur privé en Afrique que les prêteurs commerciaux à eux seuls ne pourraient pas soutenir autrement. En ce qui concerne l'évaluation des résultats en matière de développement, tous les projets approuvés par le Conseil d'administration ont obtenu des notes *plus que satisfaisantes* pour les résultats globaux en matière de développement, ce qui laisse supposer un processus de sélection rigoureux pour la qualité des projets aux stades de l'entrée et de l'examen préalable au Conseil. Une grande partie (62 %) des projets approuvés par le Conseil ont été jugés *bons* pour les résultats globaux en matière de développement, tandis que 33 % des projets approuvés ont été jugés *très bons* et un seul projet (5 %) a été jugé *excellent* pour les résultats globaux en matière de développement. Tous les projets approuvés étaient bien alignés sur les priorités de développement de la Banque et sur la réalisation de son programme visant à nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique, éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, et améliorer la qualité de vie des populations africaines.



Tous les projets approuvés étaient **bien alignés sur les priorités de développement de la Banque** et sur la réalisation

de son programme visant à nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, intégrer l'Afrique, éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie, et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

## Annexe 1 : Liste des opérations non souveraines (ONS) évaluées par l'équipe ADOA en 2022

	Nom du projet	Pays bénéficiaire	Type d'opération	Contribution de la Banque (millions d'USD)	NCP-EP		NCP-OpsCom		REP-EP		REP-OpsCom		CONSEIL	
					Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement	Additionnalité globale	Résultats globaux en matière de développement
1	Société financière africaine (AFC)	Multinational	IF-Rétrocession	400					Marginalement positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
2	Fonds d'innovation Africinvest-Cathay	Panafricain	IF-Investissement	10,9	Positif	Bon								
3	Fonds AfricaGoGreen	Multinational	IF-Rétrocession	10	Positif	Bon								
4	Andalusia Egypt Holding	Égypte	Biens et services	26	Positif	Bon								
5	Bank One Limited	Multinational	IF-Financement du commerce	25					Positif	Très bon			Positif	Bon
6	Banque Misr SAE	Égypte	IF-Rétrocession	130	Marginalement positif	Bon			Positif	Très bon			Positif	Très bon
7	Banque Populaire de Mauritanie	Mauritanie	IF-Financement du commerce	15					Positif	Bon	Positif	Bon		
8	BUA Cement PLC	Nigéria	Biens et services	100	Positif	Bon			Positif	Excellent			Positif	Très bon
9	Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB)	Multinational	IF-Financement du commerce	50					Positif	Bon			Positif	Bon
10	Groupe DAL Ltd-Phase II	Afrique de l'Est et centrale	Biens et services	100					Positif	Excellent	Positif	Excellent	Positif	Excellent
11	Prêt à l'entreprise ENEO	Cameroun	Infrastructure	50	Positif	Bon	Positif	Bon						
12	Fonds Evolution III	Panafricain	IF-Investissement	20	Positif	Bon			Positif	Très bon			Positif	Très bon
13	Family Bank Limited (FBL)	Kenya	IF-Financement du commerce	30					Positif	Bon			Positif	Bon
14	FirstRand Bank SA (FRB)	Régional	IF-Financement du commerce	75					Positif	Très bon			Positif	Très bon
15	FSDH Nigeria	Nigéria	IF-Financement du commerce	15					Positif	Bon			Positif	Bon
16	Prêt à la société Hydroélectrique Cahora Bassa	Mozambique	Infrastructure	99,1	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon
17	Projet photovoltaïque de Kairouan	Tunisie	Infrastructure	38	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon
18	Banque commerciale de Maurice (MCB)	Maurice	IF-Autres	147	Marginalement positif	Bon	Marginalement positif	Bon						
19	Mohammed Enterprises Tanzania Limited (« MeTL »)	Tanzanie	Biens et services	40	Positif	Bon								
20	Accord de participation aux risques de Natixis	Régional	IF-Financement du commerce	50					Positif	Bon			Positif	Bon
21	Autoroute Nairobi-Nakuru-Mau Summit	Kenya	Infrastructure	180	Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon	Positif	Très bon
22	Norsad Capital Limited	Multinational	IF-Rétrocession	30	Marginalement positif	Bon			Positif	Bon			Positif	Bon
23	Projet gazier Orinko	Gabon	Infrastructure	40	Positif	Bon								
24	Réhabilitation et extension du Port Autonome de Cotonou	Bénin	Infrastructure	100	Positif	Bon								
25	Prime Meridian Docks - Takoradi Floating-Dock (projet de dock flottant)	Ghana	Infrastructure	19	Positif	Bon								
26	Projet hydroélectrique Ruzizi III	RDC, Burundi et Rwanda	Infrastructure	70	Positif	Bon								
27	Société Générale (SG) - Financement du commerce - RPA	Multinational	IF-Financement du commerce	51,9					Positif	Bon			Positif	Bon
28	Projet d'énergie géothermique de 50 MW à Tulu Moye	Éthiopie	Infrastructure	50	Positif	Bon	Positif	Bon						
29	Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB) - Prise de participation	Multinational	IF-Investissement	15	Marginalement positif	Bon			Positif	Bon			Positif	Bon
30	Banque de commerce et de développement de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (TDB) - APR financé	Multinational	IF-Financement du commerce	175					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
31	Fonds TIDE pour l'Afrique II	Panafricain	IF-Investissement	10,5					Positif	Bon	Positif	Bon	Positif	Bon
32	Projet de PPP pour la route transgabonaise	Gabon	Infrastructure	99	Positif	Bon	Positif	Bon						
33	SA Commuter Transit 2 – Facilité à long terme	Afrique du Sud	IF-Rétrocession	70					Positif	Très bon				
34	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) : Facilité de financement du commerce des engrais et des produits agricoles en Afrique de l'Ouest	Région : Afrique de l'Ouest	IF-Financement du commerce	101,9					Positif	Très bon			Positif	Très bon
35	Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA)	Multinational	IF-Rétrocession	120					Positif	Bon			Positif	Bon
36	Stanbic IBTC Bank PLC (SIBTC)	Nigéria	IF-Autres	125					Marginalement positif	Bon			Marginalement positif	Bon
37	Projet hydroélectrique de Ngoulmendjim	Gabon	Infrastructure	83	Positif	Bon								
38	CDG CAPITAL	Maroc	IF-Rétrocession	42	Positif	Bon								
39	Société de garantie du crédit à l'infrastructure II	Nigéria	IF-Autres	15	Positif	Bon								

## Annexe 2 : Équipe ADOA 2022

Nom	Position
Abdoulaye COULIBALY	Directeur, p.i., ECMR
Ousman GAJIGO	Chef de division, ECMR2
Fadel JAOUI	Économiste de recherche en chef, ECMR2
Eugene BEMPONG NYANTAKYI	Économiste de recherche en chef, ECMR2
Patrick MABUZA	Économiste de recherche principal, ECMR2
Omolola AMOUSSOU	Économiste de recherche principal, ECMR2
Yang LIU	Économiste de recherche principal, ECMR2
Oluwatoba James OMOTILEWA	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
Francis KEMEZE	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
Oriéta COVI	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
John Herbert AINEMBABAZI	Économiste de recherche supérieur, ECMR2
Michael MACHOKOTO	Économiste de recherche, ECMR2
Sahawal ALIDOU	Économiste de recherche, ECMR2
Nelson ABILA	Économiste de recherche, ECMR2
Mamadou BAH	Consultant, ECMR2
Racheal MUBEEZI	Consultante, ECMR2
Lucette ALESSE	Assistante d'équipe, ECMR2

## Annexe 3 : Lien vers certains des produits de la recherche en 2022

	Publication	Publié dans :	Lien
<b>ARTICLES DE REVUE ET OUVRAGES</b>			
1	« Catch Me if You Can » : Les moteurs de l'investissement en capital-risque en Afrique	Revue africaine de développement	<a href="#">Cliquez ici.</a>
2	COVID-19 and perceived effects on agricultural financing in Africa: Evidence and policy implications	Revue africaine de développement	<a href="#">Cliquez ici.</a>
3	The Farm Size-Productivity Relationship: Evidence from Panel Data Analysis of Small- and Medium-Scale Farms in Nigeria	Agricultural Policy Research in Africa (APRA) Working Paper.	<a href="#">Cliquez ici.</a>
4	Current Account and Institutional Quality in Sub-Saharan Africa: An Empirical Investigation	Journal of the Knowledge Economy	<a href="#">Cliquez ici.</a>
5	The evolution of trade credit: new evidence from developed versus developing countries	Review of Quantitative Finance and Accounting	<a href="#">Cliquez ici.</a>
6	The Economics of Postharvest Loss and Loss-Preventing Technologies in Developing Countries	Annual Review of Resource Economics, vol (14), pp. 243-265	<a href="#">Cliquez ici.</a>
7	Assessing the Private Sector's Efforts in Improving the Supply Chain of Hermetic Bags in East Africa	Sustainability, 14(19), 12579	<a href="#">Cliquez ici.</a>
8	An international empirical study of peer effects on corporate investments	Under Review - International Review of Financial Analysis	<a href="#">Cliquez ici.</a>
9	Institutional and Regulatory Framework for PPP Projects: Creating a Conducive Environment for PPPs in Developing Countries	Science, Technology & Public Policy	<a href="#">Cliquez ici.</a>
10	Institutional determinants of insurance penetration in Africa	The Geneva Papers on Risk and Insurance - Issues and Practice	<a href="#">Cliquez ici.</a>
11	Takeover vulnerability and pre-emptive earnings management	European Accounting Review	<a href="#">Cliquez ici.</a>
<b>DOCUMENTS DE TRAVAIL ET NOTES DE POLITIQUE</b>			
1	'Catch Me if You Can' On Drivers of Venture Capital Investment in Africa	Groupe de la Banque africaine de développement – Documents de travail	<a href="#">Cliquez ici.</a>
2	Remittances and employment in family-owned firms: Evidence from Nigeria and Uganda	Groupe de la Banque africaine de développement – Documents de travail	<a href="#">Cliquez ici.</a>
3	The Impact of Fertilizer Prices on Africa	Africa Policy Research Institute	<a href="#">Cliquez ici.</a>
4	Medium-scale farming as a policy tool for agricultural commercialization and small-scale farms transformation in Nigeria	Agricultural Policy Research in Africa (APRA) Policy Brief	<a href="#">Cliquez ici.</a>
5	Confirming banks and trade finance in Africa	African Economic Brief, Vol 3. Issue 1	<a href="#">Cliquez ici.</a>
6	Africa's Perspective For Adopting Efficient Cooling Solutions	COP 27 Energy Efficiency Magazine	<a href="#">Cliquez ici.</a>
7	Investigating energy productivity in Africa: impact of energy efficiency and economic structural change over 1990-2017	Proceedings of the European conference of the International Association for Energy Economists	<a href="#">Cliquez ici.</a>



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT